Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la W. CANADA PUB. CO. LTD. 121 Ave McMcDermot
Téléphones - - Garry 4264-426[illegible]

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

PAQUES

Il y a deux jours l'*Alleluia* de Pâques a retenti dans nos églises, et le gai carillon des cloches a répandu sur le monde comme une vague de joie.

Et quelle est la cause de cette joie?

C'est qu'à pareil jour, il y a à peu près 1900 ans, un homme condamné au supplice de la croix pour s'être dit le Fils de Dieu, déclaré imposteur et déshonoré avant d'aller à la mort, reprenait vie, sortait glorieusement du tombeau et prouvait ainsi qu'il était ce qu'il avait proclamé être: le Fils de Dieu! C'est le plus grand fait de l'histoire, fait si considérable que le monde s'est pour ainsi dire arrêté un instant, comme frappé de stupeur, puis, saisi d'admiration, a voulu commencer une existence nouvelle, en prenant pour point de départ l'entrée dans le monde du Divin Crucifié.

Nous sommes en l'an 1920, qu'est-ce à dire?

C'est qu'il y a 1920 ans, celui que nous adorons aujourd'hui dans la gloire de sa résurrection, apparaissait dans l'humilité voulue de l'étable de Bethléem, ignoré des hommes, mais chanté par les anges qui reconnaissaient en lui leur roi et leur maître.

Les chrétiens se réjouissent au jour de Pâques, et avec raison, certes, puisque la résurrection prouvant la divinité du Christ, leur donne en même temps la certitude qu'il est de taille à réaliser les magnifiques promesses faites aux hommes, aux jours de sa vie mortelle.

L'annonce de la résurrection faite aux apôtres par les saintes femmes a paru comme un accès de délire chez ces dernières.

Mettons-nous un instant à la place des apôtres; il est plus que probable que notre première impression eut été celle des apôtres à l'annonce de cette nouvelle vraiment étonnante.

Pourtant, après un premier mouvement d'incrédulité, les apôtres ont contrôlé par eux-mêmes l'exactitude du fait, l'ont cru et ont donné leur vie pour en attester l'exactitude.

On ne paye pas l'imposture à ce prix.

Les apôtres avaient abandonné leur maître au Jardin des Oliviers comme un vaincu, ils l'avaient vu crucifié sans qu'extérieurement il pût se défendre; ils devaient donc naturellement l'oublier comme un imposteur qui les avaient trompés. Au lieu de cela ils viennent le prêcher après sa mort et alors qu'ils n'ont que le fouet et la mort à attendre comme prix de leur prédication, ils persévèrent tous jusqu'au bout en donnant leur vie comme suprême témoignage au crucifié.

Une seule raison peut expliquer une conduite humainement si étrange: c'est que Jésus est ressuscité.

Dans le monde bien des chrétiens, qui ne sont plus guère dignes de ce nom, se réjouissent cependant en ce jour radieux de Pâques. Ils vivent de l'acquit de vérités surnaturelles amassé comme un bien de famille par des joies surnaturelles. Ils héritent de la source très pure de ces joies surnaturelles, comme ils héritent de la fortune paternelle. A ce compte, cependant, cette joie ne peut durer; la source n'étant plus alimentée, elle doit disparaître. Ils vivent pour la terre et la terre ne leur rendra bientôt que satiété et dégoût.

Plus heureux seraient-ils si les paroles de la sainte liturgie touchaient leur coeur en même temps qu'elles frappent leurs oreilles:

"Si vous êtes vraiment ressuscités avec le Christ, recherchez les choses d'en haut, où le Christ demeure assis à la droite de Dieu, affectionnez-vous aux choses d'en haut et non à celles de la terre."

Foi chrétienne, combien ceux qui te combattent sont cruels et aveugles. Et dire qu'un certain nombre d'entre eux tiennent entre leurs mains le pouvoir sur les écoles qui peuvent tant pour la conservation comme pour la destruction de la foi dans l'âme de la génération qui grandit.

Malfaiteurs, qui n'avez de respectable que l'autorité que vous exercez si mal, quand passerez-vous pour ce que vous êtes vraiment!!

Entre amis on se souhaite les joies de Pâques. A nos abonnés, qui ne sont point de la foule des indifférents, nos souhaits. Que ces joies mettent dans leur âme un regain d'esprit de foi, source très féconde de joie quand il atteint une certaine profondeur; que cette joie se répande doucement sur la vie peut-être trop terre-à-terre d'un grand nombre en y mettant un peu de poésie gracieuse et embaumée comme un beau lys de Pâques.

Aux Communes

Ottawa, 2 avril.

Les vacances de Pâques marquent un temps d'arrêt dans les travaux du Parlement, et pendant que les députés sont allés se retremper au milieu de leurs chers électeurs, on peut les imiter et se demander qu'est-ce qu'ils ont accompli en somme dans cette première partie de la session de 1920, ouverte le 26 février dernier. La réponse à cette question, peut prendre de deux formes l'une: soit la sèche nomenclature, ou bien l'aperçu général, ce dernier d'une plus facile et plus agréable assimilation. Aussi n'essaierons-nous pas d'aligner une après l'autre les mesures prises ou simplement discutées, nous contentant d'un coup d'oeil d'ensemble.

De prime abord, on constate que le Parlement a été actif et a bien employé son temps, mais que d'un autre côté il a plus entamé que complété. Les chemins de fer, la loi électorale, la marine de guerre, tout cela n'a subi qu'un commencement de procédure, et il faudra y revenir pour compléter l'information de la Chambre et du public, en autant qu'ils puissent jamais recevoir des renseignements complets sur des affaires aussi compliquées. Il en est aussi d'autres d'ordre inférieur au point de vue matériel, mais qui n'en prennent pas moins une grande importance du fait, des principes auxquelles elles touchent directement ou non. Par exemple, la proposition du docteur Edwards, de "nationaliser" les écoles et de les rendre sujettes à un contrôle d'Etat comme dans plusieurs pays d'Europe où les gouvernements sont hostiles à la religion et se sont employés si bien à chasser Dieu de l'école, depuis un demi-siècle surtout, que l'Europe n'est plus aujourd'hui qu'une fournaise ardente où bouillonnent toutes les mauvaises passions. Dieu merci, le Canada, surtout le Canada français, a évité jusqu'à présent cette redoutable épidémie, mais le député orangiste de Frontenac et ses pareils voudraient nous la faire contracter. Il y aura un débat là-dessus avant longtemps, et il faut espérer que nos députés sauront se préparer vigoureusement et renvoyer le fanatisme à ses intrigues et à ses ignorances, qui sont illimitées.

Les orangistes ne sont pas seuls à ne pas nous connaître, mais c'est sans doute dû à leurs propagandes écrites ou verbales que les préjugés répandus contre nous et nos façons de vivre et d'agir soient répandus un peu partout dans le Canada de langue anglaise, surtout parmi ceux qui n'ont pas eu l'occasion de visiter nos belles campagnes canadiennes et acadiennes. Si l'on nous permettait un détail personnel, nous dirions que nous avons rencontré cette semaine au restaurant privé du Parlement un brave cultivateur d'une province de l'Ouest, prenant le dîner avec son député. Nous nous trouvions à la même table, et une conversation courtoise s'engagea. Le visiteur était âgé de cinquante ans environ, et habite le Canada depuis vingt ans environ. Il fait partie de l'Association des Fermiers-Unis qui donne tant d'inquiétude aux vieux partis politiques depuis quelques mois, et comme nous lui demandions si ce parti sera bien fort aux prochaines élections, il répondit affirmativement, ajoutant que non seulement l'Ouest mais même l'Ontario apportera un bon contingent de députés agricoles à Ottawa. Et il nous demanda si nous pensions que la province de Québec en élirait aussi.

—Oh! C'est difficile à dire, avons-nous dit, le sentiment libéral est encore très fort en général dans cette province; cependant, on ne sait pas; ces mouvements populaires prennent parfois comme un tempête.

—Quelle sorte de vie font les gens des campagnes, dans la province de Québec? demanda notre visiteur.

Nous répondîmes, moitié par fierté, moitié par badinage:

—Ils font la plus belle vie qu'il y ait dans l'univers.

Notre homme parut très surpris et commença à rire, mais son député est un garçon intelligent et qui connaît les Canadiens-français. Il répéta notre phrase à peu près dans les mêmes termes. Mais le bonhomme n'était pas convaincu.

—Belle vie pour des gens comme eux, si vous voulez, dit-il, mais vous en contenteriez-vous-même?

Il voulait dire qu'un monsieur de la ville ne peut pas s'abaisser à manger ou à marcher de la même façon que les pauvres brutes d'habitants français et catholiques dont parlent les mauvais journaux de l'Ontario et d'ailleurs, car il y a des feuilles jaunes partout. Nous répondîmes que la vie des cultivateurs canadiens-français était aussi digne et souvent plus que celle de n'importe quel personnage qu'il pouvait nommer, et que quant à nous-mêmes, nous n'étions que trop fier de passer quelques semaines par année chez ceux de nos parents et amis qui sont cultivateurs.

Le "*Westerner*", comme on appelle les gens de l'Ouest, était bien surpris. Il avait la certitude que les campagnes de la province de Québec sont habités par la plus basse population qu'il y ait au monde, et que tout le monde était d'accord là-dessus. Nous n'avons pas tenté de lui enlever toute son ignorance, la couche étant visiblement trop épaisse pour céder à une seule application, et nous nous sommes contenté de ce premier coup de pelle. Il en recevra d'autres si jamais son parti veut s'allier avec nous pour détenir la balance du pouvoir, ce qui peut arriver aussi bien qu'autre chose dans le prochain Parlement.

Mais la morale de cet incident, c'est que nous sommes mal connus, et qu'il existe d'incroyables préjugés contre nous. Sans doute, nous pouvons les dédaigner et laisser les ignorants croupir dans leur état normal, mais d'un autre côté, puisque nous habitons tous le même pays et pour d'autres raisons, ne serait-il pas temps de nous faire mieux connaître? Le gouvernement provincial de Québec pourrait facilement charger un homme ou un bureau de répandre dans le reste du pays des photographies de la campagne canadienne-française, avec ses belles fermes, ses villages prospères, ses belles églises et tous ses autres édifices publics. Les autres provinces en seraient étonnées, puis elles nous comprendraient mieux et les affaires du Canada en bénéficieraient, même si les politiciens de la catégorie des orangistes fanatiques devaient y perdre leur raison d'être. Nous nous contentons d'émettre cette suggestion sans y insister davantage pour aujourd'hui.

* * *

Nous allons avoir une flotte de guerre, ou navale, sous prétexte qu'elle ne nous coûte rien pour l'achat, l'Angleterre nous ayant offert trois vaisseaux tout prêts à faire feu dont elle n'a pas besoin. Les députés unionistes les ont refusés, lorsque les ministres leur en ont parlé privément, dans un caucus du parti, mais le gouvernement y tenait, pour une raison qu'on ne connaît pas, et au commencement de la semaine le ministre de la Marine a déposé en Chambre une déclaration à l'effet que nous acceptons cette offre avec remerciements. L'opposition a voulu critiquer, mais les ministres ont répondu qu'ils n'avaient pas d'autre explication à fournir pour le moment. On a donc laissé dormir la question en attendant les vacances de Pâques, mais il en sera probablement question plus tard. Les dépenses d'entretien de ces trois premiers vaisseaux de guerre sont évaluées à cinq millions de piastres par année, et ce n'est qu'un commencement. C'est le voyage de l'amiral Jellicoe qui commence à porter ses fruits.

La nouvelle loi électorale a été votée en deuxième lecture, et il ne reste plus que les détails à débattre. L'opposition ne trouve pas que c'est une loi injuste dans les grandes lignes, surtout depuis que M. Meighen, ministre de l'Intérieur a consenti à certains changments qui lui ont été demandés par deux ou trois députés représentant des comtés où se trouvent des immigrants dont la naturalisation n'est pas de vieille date. Selon l'ancienne loi, la femme et les enfants d'un étranger naturalisé devenaient Canadiens par le fait même, et pouvaient voter aux élections. La nouvelle loi change cela en ce que la femme et les enfants devront prouver qu'ils sont en mesure d'être naturalisés eux-mêmes et sur leurs propres mérites, c'est-à-dire savoir lire et écrire l'anglais ou le français, avoir séjourné un temps assez long, etc. Ces exigences ont été maintenues et auront force de loi lorsque ce bill aura subi la troisième lecture, dans deux ou trois semaines d'ici probablement.

Vendredi, le major-général Griesbach a fait un long discours pour recommander que tous les jeunes gens du Canada soient obligés de faire du service militaire, à raison de quatre semaines d'entrainement par année, sans être payés. M. Griesbach est un militariste enragé, comme on dit, et il ne pense qu'à la guerre et à la préparer. Il a été vertement répondu par le docteur Béland, de la Beauce, qui a déclaré que le peuple en a assez de la guerre et qu'il ne veut plus en entendre parler. Il est facile de dire, continue M. Béland, que la vie militaire est bonne pour la santé et qu'elle développe les forces, mais la vie agricole fait juste la même chose, avec beaucoup plus d'avantages pour le pays et pour les familles. Nous sommes assez endettés déjà pour ne pas nous embarquer dans de nouvelles dépenses militaires, qui s'élèveraient dans les 50 millions par année. M. Béland a été très applaudi par toute la gauche, y compris les Fermiers de l'Ouest, et la résolution a été ajournée à plus tard.

Le ministre des Chemins de fer, M. Reid, a lu un long rapport sur la situation des chemins de fer nationaux, dans la vu obligé d'admettre, dans la discussion qui a suivi cette lecture, que le déficit de son département est de 47 millions pour les derniers douze mois. Il y aura une forte discussion là-dessus à la reprise des travaux de la session.

LA GUERRE D'USURE

Ce mot fut une trouvaille.

Par suite de notre criminelle impréparation à la guerre, nous avions perdu la première manche en 1914. La victoire de la Marne avait arrêté et fait reculer l'ennemi, mais nous manquions de cette surabondance de moyens qui est un strict nécessaire pour achever la victoire. Il fallait "tenir" par une défensive active jusqu'à ce qu'on fût rééquipé pour les grandes offensives.

C'est ce qu'on appela fort habilement la "guerre d'usure".

A vrai dire, nous nous y usions passablement. Mais l'ennemi, pressé de mettre ses avantages à profit et d'arriver aux réalisations décisives, s'y usait bien plus. Les malheureux occupés de son arrière pouvaient voir, chaque jour de cette période stagnante, défiler les convois de ses blessés et s'allonger à perte de vue les lignes de ses tombes.

C'est une guerre de ce genre, une guerre d'usure, que notre ennemi d'hier et peut-être de demain a entreprise sur un autre terrain depuis que la défaite l'a acculé à l'armistice et à la paix à tout prix.

Par la résistance d'inertie et par la propagande occulte, il travaille à *user* l'oeuvre de Versailles et la cohésion de l'Entente, préparant ainsi le jour où il sera assez fort et nous assez faibles pour que le traité ne soit plus qu'un autre chiffon de papier.

La résistance par l'inertie a commencé dès le lendemain de la signature de l'armistice. Livraison des locomotives et des wagons, indication des mines de retardement laissées en pays envahis, sabotage des objets livrés, disparition des machines et animaux à restituer, cent autres manoeuvres manifestèrent l'intention bien arrêtée, chez les vaincus, de se soustraire par tous les moyens possibles aux obligations imposées par les conventions.

Puis ce fut, à Versailles, le jeu des notes et contre-notes, les faux départs des plénipotentiaires, cependant que des bords de la Sprée et de toutes les marches de Germanie s'élevait un concert assourdissant de lamentations et de menaces, de cris alternés de désespoir et de fureur.

Et depuis la signature du traité, les infractions à ses clauses ont été innombrables.

Tentatives d'introduction des députés autrichiens dans l'Assemblée de Weimar; détournement de canons et de matériel de guerre transportés par trains entiers en Hollande, secourable receleuse; destruction des dirigeables qui devaient être remis aux alliés; agissements de von der Goltz dans les pays baltes, sa rébellion simulée, la prétendue impuissance du gouvernement allemand à le faire rentrer, tandis que clandestinement il lui envoyait des renforts; obstacles incessants au plébiscite dans les provinces de l'Empire appelées à se prononcer sur leur sort, fomentation de troubles, de grèves, déportations des Polonais irréductibles afin d'éloigner les *mauvais* électeurs.

A Berlin, incinération des vieux drapeaux français qui devaient être livrés, insultes à la France, insultes à ses officiers.

En novembre dernier, il fallut rappeler à l'Allemagne les clauses de l'armistice qui n'étaient pas encore exécutées,— après un an: les wagons et locomotives encore dus, l'argent et les valeurs volés en pays envahis non restitués, coulage du sous-marin *U-48* pour éviter sa livraison, sabordage de la flotte à Scapa-Flow; retard à restituer les oeuvres d'art soustraites en France et en Belgique; carence dans la remise des machines agricoles, du matériel industriel, des navires marchands etc.

Sommé de ratifier le protocole exigeant accomplissement de ces stipulations ou réparation de ces infractions, von Lersner épuise tous les moyens d'obstruction, bluffe, multiplie les objections.

En décembre, enfin, il se soumet et signe le protocole. Mais l'Allemagne n'en fait ni plus ni moins. Sous différents camouflage, son armée qu'elle devait réduire à 100,000 hommes reste forte de 1,200,000 soldats. L'état-major, qui devait être dissous, subsiste sous différents étiquettes, et le fameux ministre socialiste de la Guerre, Noske, en est l'instrument docile. Des centaines d'avions de guerre qui devaient être livrés sont soudain incendiés et, assure-t-on, en partie sauvés clandestinement. Nous en passons et des meilleures.

Mais que dire des livraisons de charbon?

D'après le traité *signé*, l'Allemagne devait en fournir 42 millions de tonnes par an, en restitution des vandalismes exercés dans nos mines. Poussé à bout par ses gémissements, Clemenceau consent, en août dernier, à se contenter de 1,600,000 tonnes par mois. Et c'est, en moyenne, 300,000 tonnes, le cinquième de la quantité convenue, que les Allemands nous ont fournis chaque mois! Ils en consommaient 8 millions chez eux, tandis que nous n'en avions, en tout, que 3 millions à brûler, nous, les vainqueurs!

Enfin, le dernier coup, c'est la capitulation de l'Entente sur la livraison des coupables. Le dernier en date, dis-je, mais non le dernier à prévoir. Après ce grand coup de canif dans le contrat de Versailles, il est manifeste que celui-ci est notablement délabré.

Qui peut plus peut moins, dira l'opiniâtre Germanie. Il faut s'attendre à un redoublement de gémissements, de menaces, de résistances à chaque mise en demeure.

Et ainsi s'*use*, moralement et matériellement le fruit de la victoire. En fait, nous n'avons rien ou presque rien obtenu jusqu'ici. Que peut-on encore espérer après cette sensationnelle reculade?

Et, ne l'oublions pas, nous avons une dette de 200 milliards que jamais nous ne pourrons éteindre, si l'Allemagne ne paye pas. Que dis-je! Cette dette s'est accrue de 20 milliards depuis la paix, puisque nous avons fait cette avance pour elle, en "banquiers" bénévoles.

Resterait à montrer qu'à l'usure du traité correspond l'usure de l'entente entre alliés et associés. L'une est en fonction de l'autre.

La diplomatie officielle allemande n'a jamais brillé par la perspicacité et l'habileté. Mais à défaut d'intelligence diplomatique, l'Allemagne a toujours su se créer des intelligences chez ses adversaires. Ses agents officieux de corruption sont innombrables partout. Et ils sont d'une dextérité, d'une audace et d'une opiniâtreté prodigieuses. Cousus d'or et dépourvus de scrupules ils ont pour devise celle de Bismarck: "Là où la puissance de la Prusse est en question, je ne connais pas de loi."

Des affaires comme celles de Bolo, de Caillaux et d'autres mettent en lumière cette extraordinaire habileté dans l'intrigue scélérate. Ce n'est pas nous qui aurions monter des coups pareils à Berlin.

C'est notre honneur et notre faiblesse.

Mais il serait trop long de développer ici ce thème. Concluons par cet avertissement: il est temps que la France et ses alliés mettent un terme, par une grande et ferme décision, à cette guerre d'usure, sans quoi c'en sera bientôt fait et du traité et de l'Entente. Et alors, on pourra s'attendre à tout de l'Allemagne hier défaite et refaite demain.

CYR.

—La *Croix*, Paris.

LUCIEN KERN

Une pneumonie couchait dernièrement au tombeau Lucien Kern, de Saint-Léon. La *Liberté* perd en lui un de ses amis de la première heure et un de ceux qui lui sont toujours demeurés fidèles. Les frères Kern, Lucien, que la mort vient de terrasser, Eugène, tombé glorieusement au front, Aimé, si gravement mutilé qu'il n'a pu revenir au Canada, collaborèrent à la *Liberté*. Eugène donna maints vigoureux articles de rédaction sous le pseudonyme de "*Lorrain*". De France, des tranchées, tous trois écrivirent pour notre journal d'intéressantes lettres de guerre. Nous ne croyons pas que journal français au Canada ait publié quelque chose de plus vivant.

Revenu mutilé, mais sans n'avoir rien perdu de son énergie, Lucien Kern s'était vaillamment remis au travail de la terre. Il avait fondé un foyer béni de Dieu et qu'égayaient deux gentilles fillettes. La mort vient d'abattre cette vaillante existence.

Nos lecteurs comprendront facilement la grande douleur de Mme Kern et s'uniront à nous pour lui offrir l'hommage de leur profonde sympathie.

LISEZ CA!

Sans plus de façon, je continue de répondre aux questions qui m'ont été posées par M. Lupien.

"M. Arneau, dit-il, affirme que les sociétés coopératives sont des unions de personnes. Voudrait-il me dire ce qu'il veut faire de ces personnes dans une telle société sans le capital suffisant pour la faire fonctionner?"

De ces personnes, je veux faire ce qu'ont fait dans la dernière guerre les généraux avec les conscrits. Ils les ont dressé à l'art militaire, n'est-ce pas?

Eh bien! Je veux les dresser, ces personnes à l'art coopératif! Elles n'en conaissent ni le mécanisme, ni les devoirs, je veux les en instruire.

Ce travail accompli, elles donneront le maximum de rendement et j'ai la conviction qu'elles fourniront la plus grande partie sinon tout ce capital nécessaire à l'entreprise coopérative.

Si elles ne le prouvent, elles l'emprunteront, et pour aucune considération, elles ne donnedront droit de vote au prêteur, qu'il s'appelle banque, particulier, courtier ou même coopérative de crédit.

"La Coopérative est une union de personnes, dites-vous?"

(A suivre en page 7)

Feuilleton de la Liberté No 4

LA PETITE CHANOINESSE

PAR

M. Delly

Mais Ogier, pour la mettre à l'aise, lui parlait aussitôt de l'amie défunte. Alors, il vit de nouveau se lever sur lui ces yeux magnifiques, éclairés de la plus pure lumière, ces yeux qui révélaient une âme profonde et toute candide encore. Elys, en quelques mots délicats, dit son affection pour Mme de Valheuil, et combien celle-ci était bonne, serviable à tous. L'émotion donnait un plus chaud reflet à son regard, qui se baissait un peu, par moments, sous celui de l'étranger, attentif et charmeur. La rougeur demeurait à son teint, dont le soleil et l'air de la campagne n'avaient pu altérer la blancheur satinée. Elle avançait d'une allure harmonieuse, près d'Ogier qui ralentissait le pas, à mesure qu'approchait l'extrémité de l'avenue... Car il voulait la contempler le plus longtemps possible, cette admirable petite chanoinesse! Jamais aucune femme au monde ne l'avait intéressé comme celle-là! Sa rare beauté mise à part, il la devinait tellement différente, par l'âme et par l'éducation, des jeunes filles qu'il avait rencontrées jusqu'ici!

Sa grâce délicate, sa réserve, sa timidité même ajoutaient à cette beauté un charme singulier. Ogier pensait: "Je n'ai rien vu de plus délicieux!" Et il ralentissait encore, en parlant de Gouxy, des alentours qu'il eût souhaité de mieux connaître...

Ely aimait son petit coin de pays, dont elle n'était jamais sortie, comme elle l'apprit à Ogier, sinon pour aller deux ou trois fois à Besançon et un peu plus souvent à Pontarlier. M. de Chancenay s'exclama en souriant:

— Mais, c'est extraordinaire, à notre époque!... Et vous n'avez pas désiré de voir d'autres horizons, de changer un peu d'habitudes?

Elle dit simplement, avec un sourire discret et doux:

— Si, parfois. Mais je ne m'y suis pas arrêtée, sachant un tel souhait irréalisable. Mes tantes ne veulent pas quitter Pré-Bénil... Et c'est là que, moi aussi, je vivrai toujours.

— Oh! par exemple, rien n'es moins certain que cela!

Un regard surpris se leva sur lui. Alors, ayant conscience d'avoir mis dans sa protestation plus de vivacité qu'il ne convenait, Ogier ajouta:

— Nul ne connait l'avenir qui l'attend. Vous pas plus que d'autres, j'en suis sûr, mademoiselle.

Elle dit avec une tranquille gravité:

— Oh! si, je le connais.

Il pensa tout aussitôt, avec un étrange sentiment d'inquiétude: "Ferait-on voeu de célibat, en entrant dans ce chapitre?"

Et, voulant savoir, il dit en affectant de sourire:

— Vous êtes cependant bien jeune, pour avoir la certitude, au sujet de votre future existence! Si, par exemple, suivant le sort à peu près commun, vous vous mariez...

Elle eut de nouveau un regard surpris, rougit un peu plus, et dit avec la même gravité:

— Mais je ne me marierai pas.

— Oh! sait-on... A moins que ce ne soit contraire à la règle du chapitre dont vous faites partie?

Elle secoua négativement la tête.

— Non, les chanoinesses de Sainte-Hedwidge ne font pas voeu de célibat.

Il eut une impression de soulagement... Et, un sourire amusé aux lèvres, il dit, en se penchant un peu vers la jeune fille:

— Ce titre de chanoinesse est bien lourd pour vos dix-huit ans, mademoiselle!... Et vous me pardonnerez de ne pas vous appeler "madame", comme je devrais le faire pour obéir au protocole.

Leurs regards se rencontraient. Celui d'Elys, confus, un peu troublé, se baissa très vite... Un léger frémissement courait sur le charmant visage... La jeune fille hâta le pas. D'ailleurs, le château apparaissait, grande masse grise de majestueuse apparence, que précédait une cour pavée. Ogier s'arrêta pour le considérer, un long moment, demanda quelques détails à son sujet tout en continuant d'admirer la rougissante petite chanoinesse, visiblement désireuse de ne pas prolonger le tête-à-tête.

Il traversa près d'elle la cour où l'herbe poussait entre les pavés, passa dans le grand vestibule voûté, garni de trophées de chasse, et fut introduit dans un immense salon à trois fenêtres, donnant sur le jardin. Là travaillaient Mmes Antoinette et Bathilde, assises en face l'une de l'autre. La voix un peu émue, Elys annonça:

— Mes tantes, voici M. de Chancenay qui a bien voulu se donner la peine d'apporter lui-même le souvenir légué par la chère Mme de Valheuil.

Les deux dames levèrent la tête. Mme de Prexeuil avait tressailli, et le regard qu'elle dirigea vers l'intrus laissa voir sa surprise irritée.

Ogier, en s'inclinant devant elle, expliqua, un léger sourire aux lèvres:

— Je ne suis pas encore parti, madame, comme vous le voyez. Hier soir, j'ai réfléchi qu'il était préférable d'attendre la lettre de ma grand'mère, pour savoir ce qu'elle décide au sujet de cette maison. Au cas où elle voudrait la vendre, j'en parlerais au notaire, avant de quitter Gouxy. Et je me suis fait un devoir, puisque je suis encore momentanément l'hôte du Pré-Béni, de venir vous présenter mes hommages et mes remerciements pour l'assistance que vous avez bien voulu me donner hier.

Tout cela était parfaitement correct et plausible. Pourtant le visage contrarié de la vieille dame ne se détendit pas. Elle offrit sa main à M. de Chancenay, sans aucun empressement, avec quelques mots d'accueil plutôt secs, et lui désigna un fauteuil. Pendant qu'il s'asseyait, Elys disparut. Avait-elle obéi à quelque signe de sa grand'tante?... Ou bien s'était-elle éclipsée d'elle-même? Ogier ne le sut pas. Et il quitta Prexeuil sans l'avoir revue, après une visite assez courte, car Mme Antoinette lui témoignait tout juste la politesse indispensable. Quant à Mme Bathilde, les doigts croisés sur sa broderie, ses yeux doux et songeurs attachés sur l'étranger, elle n'avait pas dit trois mots pendant ce quart d'heure; mais Ogier avait senti néanmoins comme un courant de sympathie qui s'établissait entre elle et lui.

A peine la porte s'était-elle refermée sur le jeune homme, que Mme de Prexeuil se levait, traversait le salon et ouvrait une autre porte en appelant:

— Elys, es-tu là?

— Oui, ma tante.

La chanoinesse entra dans une grande pièce meublée de bibliothèques et de bahuts anciens. Devant une table, Elys était assise, un livre à la main. Mme Antoinette s'avança, d'un pas alourdi par l'âge et la corpulence.

— Voudrais-tu m'expliquer comment il se fait que ce soit toi qui aies introduit M. de Chancenay?

Le ton était sec, mécontent... Un peu de rougeur monta aux joues de la jeune fille, sous le regard scrutateur. Mais elle répondit avec une tranquille sincérité:

— Je l'ai rencontré au bas de l'allée, ma tante. Il m'a remis l'éventail, je l'ai remercié... puis j'ai pensé qu'il était convenable de lui offrir de venir jusqu'ici... Et comme il acceptait, je ne pouvais, il me semble, le laisser là pour revenir seule?

Le regard, droit et pur, ne se baissait pas sous celui de la vieille dame... Celle-ci convint, avec un peu d'effort:

— Non, tu ne le pouvais pas. C'est lui qui aurait dû...

Elle hésita un moment... Visiblement, d'autres questions étaient sur ses lèvres. Qu'avait dit à Elys M. de Chancenay?... Mais Mme Antoinette jugea préférable de paraître ne pas accorder d'importance à cet incident, qui en avait cependant beaucoup, à ses yeux, étant donnée surtout la séduisante personnalité de l'étranger. Elle dit après un court silence:

— Enfin, il n'y a là rien que d'insignifiant, après tout... M. de Chancenay a commis une incorrection en s'adressant à toi; mais nous ne sommes vraisemblablement pas destinées à le revoir, car il partira dans quelques jours, et le Pré-Béni, en admettant qu'il ne soit pas vendu, n'aura sans doute plus l'honneur de l'abriter. C'est un trop simple logis, où il s'ennuierait à mort, dans son luxe, ses distractions habituelles, son grand train de vie... Les traditions, les souvenirs qui s'y rattachent?... Qu'est-ce que cela, pour ces êtres qui ne voient dans la vie que le plaisir, et qui foulent aux pieds tous les devoirs?

Une amertume profonde, un mépris violent passaient dans la voix de la vieille dame. Les beaux yeux attachés sur elle se voilèrent un instant de tristesse inquiète. Puis Elys dit pensivement:

— Pauvre Pré-Béni!... Ce sera dur, de le voir habité par des étrangers!

— Oui, très dur! Mais nous n'y pouvons rien... Et de toutes les façons, maintenant que notre amie n'y est plus, c'est une maison fermée pour nous.

Quand sa tante fut sortie de la bibliothèque, Elys reprit son livre, machinalement. Mais sa pensée n'était plus là. Elle retournait vers l'allée de noyers, où, près d'Elys de Valromée, marchait un jeune homme à l'allure élégante et souple, qui parlait d'une voix bien timbrée, singulièrement agréable à l'oreille. Et ce jeune homme avait un beau visage expressif, un sourire d'ironie légère, très captivant, des yeux superbes...

Elys frémit légèrement, et rougit, au souvenir du chaud regard que le sien avait rencontré, à un moment...

Le livre glissa de ses mains, sur la table. Les doigts croisés, elle resta un moment immobile... Elys, la sage, la pieuse Elys rêvait... Mme Antoinette pouvait bien veiller, maintenant! Toujours, dans sa vie solitaire, la chanoinesse Elys de Valromée emporterait le souvenir des yeux aux vifs reflets orangés qui l'avaient regardée avec tant de chaude admiration... avec de l'amour déjà.

Car Ogier dut se l'avouer, ce soir-là, en réfléchissant: il était positivement amoureux de cette ravissante Elys.

Lui, comme cela, en coup de foudre?... Lui, le sceptique, lui dont ses amis disaient: "Chancenay? Il ne veut surtout pas de chaînes, et s'il permet qu'on l'aime, il réserve toute son indépendance."

(A suivre)

Le miracle de Naïm

Naïm dans le lointain dort à l'ombre des palmes;
Ses murs en plein soleil étalent leur blancheur
Tandis que les figuiers, d'où tombent la fraîcheur
Dessinent leurs contours sur l'azur des cieux calmes.

En ce temps-là Jésus visitait les cités;
Les sépulcres s'ouvraient où s'arrêtait son ombre
Et l'Homme Dieu versait des miracles sans nombre
Sur les pauvres d'esprit et les déshérités.

Il s'avançait, suivi d'une foule attendrie
Purifiant la lèpre, éveillant les défunts
Et laissait après lui de suaves parfums
Des plaines du Jourdain aux monts de Samarie.

Ses disciples allaient les yeux dans l'infini;
Judas rêvait à part et la tête pendante;
Près du Maître marchait Céphas à l'âme ardente
Et Jean dont le coeur pur ne fut jamais terni.

—"Quelle est cette cité qui nous ouvre sa porte?"
Dit Pierre; et vers Naïm il étendait la main.
Mais, tout à coup, voici qu'au détour du chemin
Apparaît le convoi d'un mort que l'on emporte.

Dans le suaire un beau jeune homme était couché
Sa mère n'avait plus que ce fils, étant veuve,
Elle pleurait, ses pas chancelaient sous l'épreuve
Et bon nombre de gens suivaient, le front penché.

Quand le Maître aperçut cette douleur amère,
Un nuage passa sur son front soucieux;
Des larmes de pitié brillèrent dans ses yeux
Car Jésus était homme et songeait à sa mère.

Il regarda la veuve et dit: "Ne pleure plus."
L'anxiété planait sur la foule assemblée;
On savait que Jésus avait, en Galilée,
Rendu la vie aux morts et la force aux perclus.

Or le Maître toucha le linceuil funéraire,
Et, levant son regard au ciel, il dit ainsi
—"Jeune homme, levez-vous, je le veux." Et voilà
Que le mort tressaillit sous les plis du suaire.

Le sauveur murmura: "Femme, bénis celui
Qui remet en tes bras l'enfant de ta tendresse."
Soudain l'adolescent hors du cercueil se dresse
Sur son séant, croyant sortir d'un rêve enfin.

La veuve étreint son fils et sans une parole
Le couvre de baisers dans un dernier sanglot;
Et les gens de Naïm s'éloignent comme un flot
S'écoule—bénissant la main qui les console.

Jésus allait pensif et le coeur opprimé;
Ses yeux divins lisaient dans les pages futures;
Marie au Golgotha va souffrir des tortures;
Et qui donc lui rendra son enfant bien-aimé?

AUGUSTE ROCHETTE.

—"*Bulletin de l'Oeuvre expiatoire.*"

Les oeufs de Pâques

— Vien-tu, Guiton?

— Voilà, voilà, Mademoiselle Anne!.. C'est qu'on a de vieilles jambes, voyez-vous, et ça refuse d'avancer quand on les brusque, et puis il est vrai que vous courrez comme une gazelle lorsqu'il s'agit d'aller porter des friandises, à ces pauvres Martin...

Et la vieille Guiton, tout essoufflée d'avoir descendu rapidement de l'escalier, apparut dans le vestibule portant au bras un volumineux panier qu'elle déposa par terre afin de respirer un coup.

— Ma pauvre Guiton, c'est vrai que je suis égoïste; je suis si contente qu'il me semble que j'ai des ailes aux talons, comme Achille .... ah! c'est que tu ne peux pas comprendre— et que tout le monde est comme moi. Viens, donne-moi le panier, un moment; cela te reposera.

— Que je vous donne le panier, moi, à vous!... Non, vous êtes trop bonne, Mademoiselle Anne, mais vrai de vrai, ce serait-il pas un sacrilège que de charger pareillement une fée comme vous!...

— Une fée!... sais-tu, Guiton, que tu ne me fais pas un grand compliment?... Les fées dont j'ai lu jadis les histoires merveilleuses étaient de vieilles femmes édentées, mal peignées, couvertes de haillons et portant d'énormes lunettes sous lesquelles leurs petis yeux gris brillaient comme ceux des chats.

— Oh! elles n'étaient pas toutes comme ça, ma mignonne demoiselle; en tout cas, mettons que j'aie dit que vous êtes un ange, si vous aimez mieux:

— Tu me flattes, ma vieille Guiton, fi! que c'est laid! Et si j'allais prendre au sérieux tout ce que tu me dis là?... Allons, partons, veux-tu?... Nos petits amis seront si heureux!..

— Là, là, tout doux, Mademoiselle, vous allez encore me laisser à cent pas en arrière!.. Ah! la jeunesse!.. la jeunesse!.. Ca n'a pas du tout, mais pas du tout pitié des vieux!...

— Alors, donne-moi le panier!

Et, prompte comme l'éclair, Anne de K... saisit le panier qu'elle emporta ou plutôt quelle traîna jusqu'à la porte de la rue:

— Comme ça, tu seras bien obligée de me suivre, ma bonne Guiton!...

* * *

On était triste, ce lundi de Pâques, chez les Martin. Le soleil laissait en vain traîner de longs rayons sur le plancher de la mansarde, comme un royal tapis; en vain des moineaux babillards, perchés sur la gouttière du toit, jetaient galement leurs petits cris joyeux et plongeaient dans la chambre leurs régards écrontés; on était triste, bien triste, ce lundi de Pâques, chez les Martin.

Ni Jacques, l'aîné, un gamin turbulent de 6 ans, ni Louise, ni Paul, le cadet, ne songeaient à s'amuser. Ils allaient de-ci, de là, par la mansarde, avec ce désoeuvrement si pénible des enfants qu'un gros chagrin empêche de rire et de s'amuser.

C'est que le petit frère, le blond Jeannot, le chérubin, pâle et pelottant de fièvre, avec de la peur plein les yeux, était malade dans son berceau. Depuis le matin il souffrait. Ca lui était venu tout d'un coup, sans que l'on sut comment, ni pourquoi. Il s'était mis à trembler, à trembler, puis à pleurer en disant plaintivement et, sans s'arrêter, des heures durant: "Maman, bobo!.. Bobo!... Bobo maman!... Bobo à Jeannot!..." Sa mère l'avait pris dans ses bras et l'avait promené longtemps, en lui disant des mots tendres et en couvrant de baisers son petit front brûlant, et, puis, comme il semblait s'assoupir, elle l'avait recouché dans son berceau et le balançait doucement pour l'endormir:

Dodo, fais dodo,
Fais dodo, mon petit ange,
Dodo, fais dodo,
Fais dodo, dans ton berceau.

Mais Jeannot ne s'endormait pas. Ses grands yeux, assombris de fièvre, regardaient fixement devant eux, et de ses lèvres desséchés sortaient à intervalles réguliers des gémissements plaintifs.

Dodo, fais dodo,
Fais dodo mon petit ange...

* * *

On frappe à la porte.

— Entrez!.. Oh! c'est notre bonne petite demoiselle que le bon iDeu envoie!... Comme c'est gentil à vous, Mademoiselle Anne, de venir ainsi nous faire visite, quand nous sommes dans la peine!...

— Dans la peine? Qu'y a-t-il donc?...

Un regard sur le berceau la renseigne.

— Le pauvre gros! Un peu de fièvre, n'est-ce pas? Oh! ce n'est rien, allez!... Rassurez-vous.

Une dent qui perce, et voilà tout!... Allons, mon ami Jeannot, faites-moi risette, une jolie risette avec deux fossettes bien rondes!... Voulez-vous vous dépêcher?... Vite, vite, risette à moi et à Guiton!...

En vain, Ane multiplie les appels et les caresses, les yeux du bébé conservent leur fixité étrange. La jeune fille, inquiète, sent des larmes brouiller sa vue. Elle s'efforce de réagir contre l'angoise qui l'étreint, mais elle a peur d'éclater en sanglots.

— Voulez-vous que nous récitions une dizaine de chapelets, Madame Martin? Ca le guérira, voyez-vous? J'ai un pressentiment.

Et tous trois, la mère, Anne et Guiton, à genoux près du berceau, implorent la consolatrice des affligés, Notre-Dame de Pitié.

* * *

— Mais, Madame Martin, voyez donc, il bouge les yeux, il nous regarde; n'est-ce pas, ce bon?... Oui, il nous regarde... Bonjour, Jeannot!.. Quand je vous disais que la sainte Vierge le guérirait!...

En effet, bébé promène ses regards étonnés tout autour de lui comme s'il s'éveillait d'un vilain rêve. Tour à tour il regarde sa mère, la belle demoiselle, la vieille bonne et les petits frères qui, tout intimidés, observent la scène du coin de la mansarde où ils se sont blottis, mais malgré les sourires qui lui sont prodigués, ses grands yeux restent sérieux.

— Ah! nous vous ferons rire, Monsieur le grave personnage! Guiton, ouvre le panier.

A ce signal plein de promesses, Jacques, Louise et Paul, subitement apprivoisés, s'approchent et forment le cercle. Tout le monde, bébé et maman compris, observe attentivement.

— Voilà d'abord une galette, dit Anna, au milieu d'un silence profond, une galette faite par Guiton elle-même. Aussi, voyez comme elle est dorée, et comme il y a du sucre dessus!... Et puis, voici des confitures, des confitures de fraises fabriquées avec les grosses fraises du jardin... Et puis de pommes... Et puis du sucre... Et puis, deux bouteilles de vin...

Et, à mesure que les provisions sont tirées du panier, les visages des enfants s'épanouissent toute radieuse, et savoure la sent; la mère elle-même est joie des siens; bébé seul reste grave. Soudain, ses yeux bleus s'éclairent et deux fossettes rondes apparaissent dans ses joues grassouillettes; il fait entendre un énergique gazouillement et tend ses petits bras dodus vers la bonne demoiselle qui tient dans ses deux main... de superbes oeufs de Pâques en chocolat.

Oh! ces gros oeufs de Pâques, ornés de dessins en sucre blanc!.. Quelle joie et quels éclats de rire... Qui est-ce qui disait donc que Jeannot était malade? et qu'on était triste dans cette mansarde?... Jamais le soleil n'a éclairé si gaiement la chambrette et jamais les moineaux du dehors et... ceux du dedans n'ont babillé si joyeusement!...

* * *

Et contemplant ce bonheur radieux des seuls êtres qu'elle aime, la mère, avec une lenteur recueillie, saisit la main d'Anne de K... et la baise.

Et la jeune fille sent deux larmes bien chaudes couler sur ces doigts...

André BESSON.

—*Musée des jeunes filles.*

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

JALOUSIE MATERNELLE.

Que de fois, quand la mère berce son enfant, elle arrête son chant, contemple le petit être adoré et lui murmure tout bas ces mots: "Tu grandis trop vite et bientôt tu ne seras plus à moi seule! Si je pouvais le garder toujours petit!" Son coeur se serre à l'idée de la séparation lointaine.

Cette peine n'est rien; elle n'est qu'un pressentiment des douleurs à venir, et c'est quand on voit son "grand" laisser le toit paternel pour chercher fortune ailleurs que ces souvenirs du passé reviennent. Le déchirement de l'âme est plus intense; les yeux n'ont peut-être pas de larmes, mais le coeur pleure tout bas et on donnerait beaucoup pour que le grand fut encore petit, alors qu'on lui chantait: "Fais-dodo mon petit gas."

Quel coeur de mère n'a pas été attristé par ces pensées: J'élève mes enfants pour les autres; je prendrai la seconde place dans leur affection; tout cet amour, tout ce dévouement, dont je les entoure, aura un jour le partage pour dénouement.

C'est pourtant l'ordre des choses; les enfants sont donnés aux mères pour qu'elles les élèvent bien. Une fois grand, il faut qu'elles fassent le sacrifice de leur présence. Ils ont tous une mission à remplir; plusieurs fonderont un foyer; d'autres plus dignes et plus privilégiés embrasseront la vie parfaite qui est l'état religieux. Mais, n'importe où Dieu les veut, il faut se résigner de bonne grâce, avec un sourire, et ne jamais entraver leurs goûts ou leur choix, comprenant que Dieu ne demande jamais de sacrifice impossible à l'amour maternel.

Amour maternel! Sentiment qui domine l'existence entière! Tendresse qui élève jusqu'aux plus incroyables dévouements! Mais cet amour est souvent altéré par l'exagération. On veut garder pour soi l'amour de son enfant; on est jalouse de son affection, et il y a des âmes d'élite, des intelligences supérieures, qui, n'écoutant plus la voix du dévouement rendent leurs enfants malheureux, si elles ne brisent pas leur vie, en contrariant leurs goûts et leur choix.

Non, il n'y a pas à se le cacher: l'amour maternel est synonyme de sacrifice, et la loi du sacrifice est la loi vraie de toute existence. La mère qui n'a pas souffert en se sacrifiant ne sait rien de la vie et elle ne peut en apprécier les bienfaits.

GERTRUDE.

L'OEUVRE UNIVERSITAIRE

Le devoir de l'heure

"L'heure est venu pour nous d'édifier un temple au savoir, digne de notre foi catholique et de nos origines françaises. Il faut à tout prix faire de notre université une grande institution, un monument qui établisse à tout jamais notre supériorité intellectuelle.

"Jusqu'ici nous nous sommes maintenus. Nous avons duré, inexpugnablement "retranchés" dans notre catholicisme, forts de son éternité. A bon droit on a appelé notre survivance un miracle. Oui, nous nous sommes souvenus de tout notre passé héroïque et chrétien; nous n'avons rien oublié, ni nos prières, ni nos chansons normandes. Et notre ténacité triomphante ne s'explique que par la virilité divine de notre religion. Les historiens ont admiré le bel entêtement que nous avons mis à ne pas mourir. On a ajouté cependant que "depuis notre enfance miraculeuse nous n'avions rien appris". On aurait pu se rappeler que toute notre énergie avait été absorbée par une seule tâche: Vivre, ne point disparaître. Cette lutte incessante ne nous a pas laissé de répit. La fortune n'a pas été prodigne envers nous et nous n'avons pas eu les loisirs nécessaires à la création d'une phalange de savants. Nos besognes quotidiennes ont pris tous les instants de nos pauvres existences de tâcherons de la plume. Des professeurs de carrière? Notre *Alma Mater* ne pouvait s'en payer le luxe pourtant si nécessaire. Nous étions à l'étroit physiquement et intellectuellement, faute de ressources suffisantes. Une oeuvre s'imposait entre toutes pour notre race: agrandir à tous les points de vue notre domaine universitaire.

"Cette heure est enfin sonnée: Notre sol montréalais portera bientôt avec orgueil une grande université catholique de langue française. Pour élever cette forteresse à notre foi, ce château-fort de notre race, il nous faut des millions. Dieu aidant, nous les aurons. Tous nos compatriotes comprendront que personne ne peut décemment refuser son obole ou son offrande à cette entreprise vraiment nationale.

"Il faut un terrain immense, il faut des bâtiments, il faut des professeurs, des chaires de toutes sortes. Notre université ne pourrait faire honneur à notre culture catholique et française que si chacun se résigne avec joie aux sacrifices nécessaires.

"Que nos concitoyens de langue anglaise se joignent aussi à nous. Notre institution sera une école de patriotisme et de tolérance chrétienne. Nos portes seront ouvertes à tous ceux qui voudront pénétrer dans ce sanctuaire de la pensée. Que l'on fonde des chaires, que l'on donne des bourses, que tous contribuent spontanément à donner à notre beau pays un centre intellectuel qui puisse bientôt devenir l'égal de ses devanciers.

Léon MERCIER-GOUIN.
Avocat et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

LA BOMBE ET LE FUSIL FONT LEUR OEUVRE EN IRLANDE

Des individus armés attaquent les casernes de police. Appel du Cardinal Logue

Skibbereen, Comté de York, Irlande, 1. — Plus de cent hommes masqués ont attaqué les casernes de la police à Durrus sept milles au sud-ouest de Bantry, comté de York, avec des carabines et des bombes de pétrole, hier soir. Une partie de l'édifice a été renversée et deux agents de police ont été blessés dont l'un sérieusement.

Après un violent combat, les "raiders" dont on croit quelques-uns blessés, se sauvèrent.

Londres, 1. — Le général sir Neville Macready, le nouveau commandant militaire d'Irlande a eu, hier, avec le premier ministre Lloyd George, une longue conférence préparatoire à son entrée en fonction en Irlande.

Dublin Castle a déjà émis une circulaire, faisant connaître la constitution, et le nom des officiers du nouveau commandant militaire d'Irlande. Le général Hachet-Pain, ancien chef d'état major des volontaires Ulstériens, a été nommé commandant du district du nord, qui comprend tout l'Ulster et le comté de Louth. Plusieurs autres nominations ont été faites pour les autres provinces et districts.

Il y avait une grande activité militaire dans le nord-ouest de l'Irlande, hier. Les soldats, augmentés en nombre par la police, ont opéré des descentes en maints endroits et ont arrêté un grand nombre de Sinn Feiners entre autres, les deux députés de Donegal, MM. Jos. Sweeney qui fut arrêté à Burtonport, et Peter J. Ward, à sa résidence à Donagal.

Il y a actuellement huit Sinn Feiners dans la prison de Derry. Aujourd'hui, ces détenus ont ouvert les carreaux de leur cellule, et ont apostrophé les passants. On dit aussi qu'ils causent beaucoup de trouble à l'intérieur de la prison. Les soldats qui sont cantonnés dans la prison sont munis de mitrailleuses, et un char blindé est tenu constamment prêt à toute éventualité. On rapporte un autre meurtre. Un jeune fermier a été trouvé mort sur la route près de New Bliss, comté de Monaghan. Il avait été assommé.

Cork, 1. — Le conseil municipal de Cork s'est rassemblé hier soir pour élire un nouveau maire. L'échevin Terence MacSweeney a été élu. Il est Sinn Feiner et on dit qu'il fût incarcéré et déporté plus d'une fois.

Londres, 1. — Herbert H. Asquith, ancien premier ministre et champion de la cause de l'Irlande Unifiée a discuté en chambre aujourd'hui avec le premier ministre Lloyd George, la question du Home Rule, et a déclaré que les projets de Lloyd George qui seraient de donner à l'Irlande deux gouvernements, sont inacceptables.

Cette discussion a soulevé un vif intérêt, car nous savons que le premier ministre et l'ex-premier ministre aspirent tous deux à la position de chef d'un parti libéral.

Le fait que l'agitation se répand de jour en jour davantage en Irlande ajoute à cette discussion un surcroit d'intérêt en raison du bill du Home Rule récemment introduit. M. Asquith se prononça aujourd'hui contre ce bill, mais, contrairement aux attentes de Lloyd George, remit à demain les remarques qu'il avait à faire sur ce bill. Pour le moment, un tel bill semble tellement irréel, que les procédures d'aujourd'hui n'ont pas soulevé grand intérêt en chambre.

Les arguments portent sur deux choses: Pour ceux qui sont opposés au bill, il est inutile de forcer la note puisque le bill sera inévitablement rejeté du peuple irlandais; pour ceux qui sont en faveur du bill, donner à l'Irlande le droit de se gouverner elle-même dans les conditions actuelles serait par le fait même consentir à la proclamation d'une république irlandaise, ce qu'aucun gouvernement sensé n'a le droit de faire.

Déclaration de S. E. le Cardinal Logue

Dubuque, 1. — Le "Catholic Tribune", de cette ville, a publié mercredi dernier la nouvelle suivante:

Le cardinal Logue, primat d'Irlande, a fait la déclaration suivante à l'Universal Service, de Dublin, le 22 mars:

"Personne ne se rappelle avoir connu une situation aussi alarmante que celle qui existe actuellement en Irlande. On voit des répressions rigoureuses d'un côté et des représailles de l'autre; on voit un régime militaire qui rivalise en rigueur avec les régimes les plus autocratiques des autres pays; on voit des sentences qui sont prononcées et qui sont hors de proportion avec les infractions commises; on voit que l'institution des lettres de cachet fonctionne sur un plus haut pied que sous l'ancien régime en France; on voit des déportations telles qu'il s'en est faites lors de l'occupation de la Belgique par les Allemands.

Ces actes et d'autres semblables ne peuvent que provoquer l'exaspération, l'insouciance, le désespoir et le désordre. D'un autre côté nous voyons des représailles, et des crimes que tout homme qui est guidé par la loi de Dieu doit regretter et réprouver. Et je suis sûr que ces actes sont réprouvés par la majorité des catholiques quelles que soient leurs opinions politiques.

Il serait injuste de rendre tout un peuple qui a été jusqu'ici paisible et respectueux des préceptes divins, responsables des actes commis par quelques têtes chaudes qui sont probablement les émissaires ou les dupes de certaines sociétés secrètes.

Si les autorités continuent à agir comme elles l'ont fait la paix ne pourra malheureusement pas durer. Par exemple, dans une de nos villes les constables et les soldats ont décidé de faire un raid. Avant l'aurore ils ont pénétré dans les maisons, ont tiré les gens hors de leurs lits, et les ont amenés en captivité sans avoir reçu de plaintes et sans posséder des mandats contre eux. On a vu aussi les troupes marchant dans les rues, comme si la guerre avait été déclarée.

On ne peut affirmer que ces actes ont été faits dans le but d'exaspérer la population et de la provoquer à la révolte; cependant en dépit des intentions le peuple irlandais a été provoqué au désordre. Le peuple qui a été traité ainsi peut avoir des opinions politiques qui peuvent être droites ou fausses, modérées ou extrémistes, mais tant que ces opinions restent dans le domaine des opinions, il est de mauvaise politique de provoquer le peuple et de le forcer à agir.

C'est de plus une flagrante injustice. La plupart de ces jeunes gens sont nécessaires à leurs familles; les travaux qui se font le printemps demandent leur coopération; surtout au moment où les autorités se plaignent que les vivres manquent et que si l'on ne produit pas suffisamment la famine nous guette.

Il valait donc mieux les laisser à leurs travaux, eux qui n'avaient d'autre tort que d'exprimer des opinions politiques; il valait mieux les laisser travailler que de les envoyer chômer dans les prisons d'Angleterre.

Cependant le peuple irlandais doit supporter ces épreuves avec patience et résignation, selon la volonté de Dieu. Quels que soient ses griefs il n'est pas justifiable de commettre des crimes qui sont en conflit avec la loi divine.

Cet état de choses ne peut durer et ne peut être approuvé par l'opinion publique moderne. La force ne peut jamais prendre la place d'un gouvernement juste."

L'huile du fermier. — Une bouteille de l'Huile Eclectrique du docteur Thomas dans une ferme épargnera plusieurs visites aux médecins. Elle est non seulement bon pour les enfants dans les cas de rhumes et de croup, mais elle est bonne encore pour les douleurs des grandes personnes. La bouteille vous dit aussi comment l'employer pour les animaux malades. C'est pourquoi on devrait toujours en avoir une bouteille à la maison.

Un cyclone dévastateur

Chicago, 30. — Un cyclone qui a traversé les états de l'Illinois, de l'Indiana, du Missouri et du Wisconsin, hier, a fait 28 victimes et a causé des pertes pour plusieurs millions de dollars. Dans la région de Chicago, la tempête a fait rage. Elle a détruit des centaines d'édifices, déraciné un nombre incalculable d'arbres et paralysé tout le trafic des chemins de fer.

Le plus fort des tornado s'est surtout fait sentir à Elgin, et au parc Melrose qui sont dans les faubourgs de Chicago. Dans cette partie de Chicago, 8 personnes ont perdu la vie et les dégâts causés sont évalués à $4,000,000. Dans le parc Melrose, sept personnes ont été tuées et deux ont eu le même sort dans la ville elle-même. Près d'un millier de personnes sont sans foyer dans la grande ville de l'Est américain.

Les rapports reçus des divers districts de l'Illinois et de l'Indiana ne sont pas complets. Il est à craindre que le nombre des morts soit plus grand. Les nouvelles ne se transmettent nulle part. Le téléphone et le télégraphe sont hors d'usage dans toutes les villes de ces états qui sont plongées dans la plus grande obscurité.

En dehors de Chicago, Wauconda, Mccenry, Woodstocks, Algonquin et Marengo, ont ressenti les effets de l'ouragan.

Trois personnes ont été tuées à Zulu, Indiana, près de Fort Wayne, et plusieurs autres ont été gravement blessées à Ossian.

Le pertes foncières sont de plusieurs milliers de dollars à Evanston, à Wilmette, à Maywood, à Edgebrook et dans d'autres villages à l'ouest de Chicago.

L'église du Sacré-Coeur de Chicago, a été considérablement endommagée. La cloche de l'église, qui pèse près d'une tonne, a été transportée à cent pieds de distance. Le toit du presbytère a été enlevé et trois religieuses ont reçu des blessures.

L'hôpital de Dunning a servi de refuge aux familles dont les maisons avaient été détruites par la tempête. Les maisons détruites par le vent sont au nombre d'environ 200. On a demandé de l'assistance aux médecins et aux gardes-malades de Chicago. Tout le service de secours de la Croix-Rouge de Chicago s'est rendu auprès des sinistrés.

Voici le chiffre des pertes de vie: Elgin, 8; Parc Melrose, 9; Dunning, 4; Chicago, 2; Zulu, 3; Saint-Louis, 3; East Troy, 1.

TRENTE PERSONNES TUEES

Atlanta, Georgie, 30. — A La Grange trente personnes ont perdu la vie à la suite du tornado qui a passé sur cette ville. La ville a été plongée dans l'obscurité. Près de trois cents maisons ont été détruites par le vent. Le train No 36 n'a pas encore été localisé.

PERTES DE VIE

Greenville, 30. — Près de Greenville, dans l'Ohio, plusieurs personnes ont perdu la vie et douze personnes ont été blessées. Les fils télégraphiques et téléphoniques sont brisés.

REGION SECOUEE

Opelika, 30. — Cinq personnes ont perdu la vie et un grand nombre ont reçu des blessures à la suite d'une violente tempête de vent qui a balayé la région, samedi.

Depuis des années l'Exterminateur de Vers de Mother Graves est au rang des premiers remèdes et il a toujours maintenu sa réputation.

Feu Mme Ernestine Serlui

Mme Ernestine Serlui est décédée, la semaine dernière, après quelques jours de maladie. Les funérailles ont eu lieu lundi dernier à la résidence de M. Serlui, 1060, avenue Grosvenor. Le pasteur Herbert Samuel officiait. Les porteurs furent: MM. A.-H. Brown, D.-J. Stewart, J.-A. Robb, J.-C. Corter, les majors Russell McLeod et H.-P. Stanley. On remarquait parmi les assistants: Mme A. Rolland de Denus, Mmes Russell, McLeod, A.-K. Godfrey, M. et Mme E.-C. Ryan, M. J. W.-L. Forget.

Mme Serlui laisse pour pleurer sa perte: M. Geo. Serlui, président et directeur-gérant de la Transoceanic Trading Co., Ltd. Mme Serlui était née à Madrid, Espagne, avait fait ses études en France et vivait à Marseilles avant de venir à Winnipeg, il y a six mois. Son père, sa mère et un frère lui survivent en France.

25,000 PERSONNES SANS LOGEMENT

Montréal, 31. — Montréal est aujourd'hui une ville sans foyer pour au moins 250,000 personnes. Ce chiffre peut paraitre exagéré, vu que la population de la métropole est estimée à un peu plus de trois-quarts de million, mais on prétend qu'à cause du manque de loyers, des milliers de familles ont dû vivre deux dans une seule maison, et que plusieurs milliers de salariés qui sont arrivés en ville au cours des dernières années, ont dû laisser leurs familles ailleurs, quand eux-mêmes devaient se trouver une simple chambre et prendre leurs repas à l'extérieur.

Si le chiffre des sans-foyer est exact, et comme ils sont donnés par des fonctionnaires qui connaissent la ville et sa population, ils devraient être exacts; la population de Montréal, s'il y avait ici assez de maisons, devrait dépasser un million d'habitants. Les maisons ne s'obtiennent pas facilement, pour la bonne raison que, depuis cinq ans, il n'y a presque pas eu de construction, et qu'à cette époque, la rareté des foyers se faisait déjà sentir d'une façon alarmante.

Il est probable que la commission de médiation créée pour régler les difficultés causées par une augmentation excessive des loyers se réunisse, cette semaine. M. Hamilton Ferns, président de la commission, a reçu encore quelques plaintes de locataires et bien que le nombre de ces plaintes ne soit pas aussi élevé qu'on pouvait s'y attendre, il y en a cependant assez pour tenir une réunion. Ce nombre dépasse cinquante, dans le moment.

Quelques plaintes concernent non pas le prix du loyer, mais le refus de certains propriétaires de louer à des familles qui ont des enfants ou leur volonté bien évidente de mettre ces familles à la porte. On croit que la commission a juridiction en la matière, et qu'elle tâchera de trouver une solution à ce problème.

La situation des pères de familles devient de plus en plus difficile.

Envoi de dix millions en or

New-York, 1. — Le plus gros envoi d'or qui ait encore été fait aux Etats-Unis depuis deux ans, vient d'arriver d'Angleterre, à bord du vaisseau "Lapland". Cet or, une somme de 2,000,000 de livres, soit environ $9,800,000, est le premier envoi fait par le trésor anglais à la Compagnie J.-P. Morgan, dans le but de payer les valeurs anglo-françaises à 5 pour cent dues en octobre. Un autre envoi d'or pour un million avait été reçu déjà par Luhn, Loeb et Cie, mardi dernier.

UN CONCERT PATRIOTIQUE

Le Comité des Dames du Secours Polonais donnera un concert à l'hôtel Royal Alexandra, le 19 avril prochain, à 8 h. 30, en l'honneur du consul polonais, le comte Waleryan Bukowiecki-Olszewski. La musique sera fournie par l'orchestre G. W. V. A. On aura le plaisir d'entendre les enfants de Mme Ione Zinck. Billets: 75 sous. On peut les obtenir de la secrétaire, 509, avenue Stella St. John 2426. Ce concert est sous le distingué patronage du premier ministre manitobain, l'honorable Norris, de Son Honneur le Maire Gray, de Mme Colin H. Campbell, Mme Mary E. Coombes et de Mme et Mr. C.-F. Czerwinski.

PARAITRA SOUS PEU

"Le capital et le travail", par M. Noël Bernier. Prix: 10 sous franco.—Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C., 39, Ave. Provencher, Saint-Boniface, Man.

EVANGILE

(S. Jean, XX, 19-31)

En ce temps-là, sur le soir du même jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où les disciples se tenaient assemblés dans la crainte des Juifs étant fermées, Jésus vint, parut au milieu d'eux, et leur dit: La paix soit avec vous. Et, après ces paroles, il leur montra ses mains et son côté. A la vue du Seigneur, les disciples furent remplis d'une grande joie. Il leur dit encore une fois: La paix soit avec vous. Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie moi-même. A ces mots, il souffla sur eux et leur dit: Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Or Thomas, l'un des Douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint. Les autres disciples lui dirent: Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur répondit: Si je ne vois la marque des clous dans ses mains, et si je ne mets mon doigt dans le trou des clous, et ma main dans la plaie de son côté, je ne croirai point. Huit jours après, comme les disciples étaient encore dans le même lieu, et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et, paraissant au milieu d'eux, il leur dit: La paix soit avec vous. Il dit ensuite à Thomas: Mettez ici votre doigt, et considérez mes mains; approchez aussi votre main, et mettez-la dans mon côté, et ne soyez pas incrédule, mais fidèle. Thomas lui répondit: Mon Seigneur et mon Dieu! Vous avez cru, Thomas, lui dit Jésus, parce que vous m'avez vu; heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru. Jésus a fait encore en présence de ses disciples beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas rapportés dans ce livre. Mais ceux-ci ont été écrits afin que vous croyiez que Jésus est le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom.

En Province

ST-JEAN-BAPTISTE

Le 22 courant le deuil venait s'abattre sur deux de nos meilleures et plus anciennes familles. Mme Anna Roy, âgée de 34 ans, épouse de M. Ernest Guenette, cultivateur estimé de Sainte-Elizabeth, Man., après une courte maladie, à son foyer fut transportée à l'hôpital St-Boniface ou entourée de quelques-uns des siens, munie de tous les secours de la religion avec une calme résignation à la volonté du Tout-Puissant, mourait bientôt après une opération. Excellente chrétienne, épouse vaillante et dévouée, elle laisse pour la pleurer, outre son mari et ses quatre enfants, son père, M. Napoléon Roy, sa mère, ses frères, Arthur, Georges, Joseph, Urgel, Edmond et Euclide; ses soeurs, Mmes Joseph et Henri Landry, de Morris, et Mme Omer Marion, de Saint-Jean-Baptiste.

Durant le temps que la regrettée défunte est demeurée exposée chez son père, malgré les chemins impraticables, les Dames de Sainte-Anne, parents et amis, ont adressé constamment au ciel de ferventes prières et de pieuses offrandes pour le repos de sa belle âme.

La sépulture eut lieu ici mercredi matin, au milieu de nombreux parents et amis. La dépouille mortelle portée par ses six frères, accompagnés des Dames de Ste-Anne, la croix en tête aux mains de M. Joseph Guenette, beau-frère de la défunte.

Assistaient: M. et Mme Maxime Guenette, père et mère de M. Ernest, ainsi que ses frères, Arthur, Joseph, Onésime, Jules, Procule, Oscar, ses soeurs Marie-Laure, Mme Victor Fontaine, Delima, Mme Adrien Clément, Miles Anna et Antoinette.

Nous offrons toutes nos sympathies à M. Ernest, si cruellement éprouvé; à toute sa famille et à la famille Roy.

Aux camarades de l'A. C. J. C., Joseph et Urgel Roy, Procule Guenette, le Cercle réitère ses plus sincères condoléances.

S. C.

LAC DU BONNET

Le chemin d'automobiles. Le drainage.

Quels seraient les avantages et les désavantages de l'arrivée d'un chemin d'automobiles au Lac du Bonnet? Quels prétextes peut-on avoir pour ne pas drainer la "*bog*" qui traverse, en partie, les rangs 9, 10 et 11 de notre municipalité, tel que promis depuis l'automne 1917, aux colons qui sont venus s'établir au Lac du Bonnet, et qui se sont fié à ces promesses faites par notre conseil municipal, et par d'autres personnes intéressées à la colonisation?

Un mot d'abord sur les avantages de l'arrivée d'un chemin d'automobiles au village du Lac du Bonnet. Les avantages seraient presque tous pour le village, et les environs du village sur le bord de la rivière Winnipeg, qui se transformeraient en résidence d'été.

La Renommée nous annonce de temps à autre que ce projet a pour parrain un certain personnage de Winnipeg qui n'est certainement pas un francophile. Nous pouvons être certains que quatre-vingt-dix-neuf pour cent des touristes qui viendraient passer l'été au Lac du Bonnet, seraient des étrangers, sinon des ennemis de notre race.

Il est vrai que ce chemin d'automobiles serait un avantage pour les habitants qui demeureraient sur ce chemin. Il est vrai aussi que ces habitants ne sont qu'une poignée... Une goutte d'eau dans une cuve... Et au reste de la municipalité, à quoi servirait ce chemin d'automobiles, si les habitants ne peuvent sortir de chez eux, qu'à pieds, pour aller au village, acheter l'indispensable, et encore arriver au magasin les habits trempés jusqu'à la ceinture, comme nous avons vu plusieurs fois après des grosses pluies pendant les mois de juin et de juillet? Et tout cela, parce qu'on s'entête à ne pas drainer notre "*bog*".

L'arrivée d'un chemin d'automobiles au village du Lac du Bonnet ferait certainement le bonheur de nos marchands qui se fichent déjà beaucoup de nos habitants. Si je ne me trompe de beaucoup, il y a certains quidams dans le village, qui spéculent sur l'arrivée de ce chemin d'automobiles, pour partir de nouvelles entreprises qui ne seraient qu'à leur avantage personnel. Ce chemin ferait certainement les délices des politiciens et des cabaleurs, en temps d'élections.

La présence de tant d'étrangers de toutes les sortes, ne relèverait certainement pas le niveau moral de notre population actuelle. Nous pouvons plutôt nous attendre au contraire. Nous aurons beaucoup à souffrir pour l'avenir de notre race, qui sera noyée dans ce flot d'étrangers de toutes les races et de toutes les religions, sans compter les païens et les infidèles, etc., etc.

Le coût de ce chemin d'automobiles serait tellement élevé, que la municipalité en serait éreintée. Il faut songer aussi au temps que ça prendra pour le mettre passable pour les autos. Il ne donnerait aucun revenu pour en payer la construction. Il serait inutile au reste de la municipalité. Le terrain le long de ce chemin d'automobiles, à part de quelques milles en arrivant au village du Lac du Bonnet, n'est guère colonisable. Tandis que le terrain sur les deux côtés de la "*bog*" est de première classe, une fois égoutté et le climat changé.

Il me semble que ceux de nos compatriotes qui font partie du conseil municipal devraient comprendre que nos intérêts religieux, nationaux et même matériels sont tout à fait opposés à ce chemin d'automobiles, qui ne serait que l'introduction d'un cheval de bois dans nos murailles. La dernière heure a sonné pour l'ancienne Ilion, lorsqu'on a introduit dans les murs de Troie, le cheval de bois que l'on croyait être un présent des Grecs perfides qui avaient simulé leur retraite après avoir échoué dans leurs projets de prendre la ville de Troie par un long siège.

Ainsi la dernière heure sonnera pour la paroisse canadienne-française et catholique établie au Lac du Bonnet, le jour où ce projet de chemin d'automobile sera mis à exécution. Il nous reste à voir si nos compatriotes officiers municipaux feront connaître aux étrangers, ici, les objections que je viens de poser.

Ce projet de chemin d'automobiles, pour l'heure, me fait penser aussi à l'histoire de ce *steamboat* qu'on avait construit sur la rivière Mississipi. Ce *steamboat* était orné d'un sifflet d'une longueur de dix pieds, tandis que le bateau luimême n'avait que six pieds de longueur. Le sifflet, c'est le chemin d'automobile. Le *steamboat* c'est notre municipalité.

Le drainage de cette *bog* à la faveur de la majorité. Il n'y a qu'une clique d'intéressés que nous connaissons tous, qu'y s'y opposeraient, et nous en connaissons très bien les raisons.

Les frais du drainage de cette *bog* ne seraient pas très élevés. Ils monteraient tout au plus à $15,000. Il est très possible que ça coûterait beaucoup moins que cela, et ça drainerait plus de la municipalité. Ce serait le salut du Lac du Bonnet. Nos compatriotes pourraient ensuite venir s'y établir avantageusement.

En soumettant la question de l'emprunt de l'argent nécessaire pour faire ce travail en questions sous la forme d'un referendum, elle serait certainement favorisée d'un vote décisif, pourvu qu'on la présentât sous son vrai jour, et pourvu qu'on affichât une proclamation qui annoncerait clairement où l'on a l'intention de dépenser cet argent. "*Honesty is the best policy,*" nous disent souvent les Américains. Vive l'honneur! Et vive la clarté!!

Maintenant, quelles objections pourrait-on bien avoir contre le drainage de la *bog*? Je n'en connais aucune. Des prétextes, on pourait en inventer beaucoup.

Si notre conseil actuel n'a pas la capacité ou la bonne volonté nécessaires pour mener cette entreprise à bonne fin, pourquoi ne céderait-il pas sa place à de plus capables et à de mieux intentionnés? Je ne crois pas que les électeurs aient sollicité ces messieurs, de même que leurs adversaires, à venir poser leur candidature aux dernières élections municipales. Ces messieurs se sont présentés, *sponte sua*, et je ne crois pas qu'ils étaient les bienvenus. Nos meilleurs hommes n'aiment à se lancer en avant, lorsque tant sont si malades de poser leur candidature, malgré le meilleur jugement des électeurs. Telle est la situation pour l'heure.

Que notre conseil marche en avant, sans regarder derrière la charrue, ou à droite ou à gauche, ou bien nous lui proposons de mettre sa résignation entre nos mains. Il n'est pas juste que les affaires municipales restent à l'état stationnaire, pour satisfaire les ambitions et les caprices de quelques entêtés et de quelques lourdauds. Celui qui n'avance pas en ces années-ci recule. Nous, la grande majorité des électeurs de la municipalité du Lac du Bonnet, nous tenons à avancer. Nous tenons beaucoup au progrès et à la prospérité.

La voix qui crie dans les "muskegs."

LA DEVOTION A SAINT-JOSEPH

2me Article

Le "Culte Perpétuel" de St Joseph dont il est question dans un précédent article, est une des formes multiples par lesquelles la piété des fidèles, encouragée par les Souverains Pontifes, surtout dans le siècle dernier, s'est plue à manifester sa dévotion et sa confiance envers l'Auguste Epoux de la T. S. Vierge et Père nourricier du Sauveur.

Cette Association fut fondée à Milan le 12 décembre 1854 par l'archevêque du diocèse, et elle fut accueillie avec un grand empressement partout où elle fut connue.

Le "Culte Perpétuel" (et nous ne faisons que reproduire ici l'exposé même du R. P. Béringer, S.J., dans son Traité "*Des Indulgences*"), a pour but d'obtenir que tous les jours de l'année saint Joseph soit honoré d'une façon particulière, au moins par une personne, et mieux encore par une famille, une communion religieuse ou une paroisse.

"Le nom de chaque associé, avec le jour choisi pour rendre ce culte à saint Joseph, est inscrit sur un registre spécial et aussi sur le billet d'affiliation.

"Les membres de l'Association témoignent au saint Patriarche leur compassion pour les douleurs qu'il a endurées et dont nos péchés ont été la cause; ils s'efforceront dans ce but, au jour choisi pour l'honorer spécialement, d'accomplir avec zèle les pieuses pratiques suivantes, à titre de *recommandation* et non d'*obligation*.

"1o—Assistance à la sainte messe, surtout en mémoire de la présentation de l'Enfant Jésus au Temple;

"2o—Confession et sainte communion; ou, si cela n'est pas possible, ils font, après un acte de contrition, la communion spirituelle;

"3o—Un quart d'heure de méditation sur les douleurs de saint Joseph;

"4o—Recueillement et pensée fréquente à saint Joseph pendant la journée;

"5o—Un ou plusieurs actes de mortification, ou de miséricorde soit spirituelle, soit corporelle, dans la journée;

"6o—Récitation de sept *Pater, Ave* et *Gloria Patri*, en l'honneur des sept douleurs et des sept allégresses de saint Joseph;

"7o—Enfin visite au T. S. Sacrement et offrande de son coeur à saint Joseph."

Il importe de remarquer avec le Chan. Alf. Weber, (dans son ouvrage: "*Notre bon Père*", page 353) que "aucune de ces pratiques n'est de rigueur. Il peut se faire que les occupations ou les circonstances les interdisent à peu près toutes. L'essentiel c'est de se tenir, toute la journée, uni d'intention, de coeur et d'action à saint Joseph. Les recommandations qui précèdent n'ont pas d'autre but."

S. S. Pie IX, en deux circonstances, le 20 janvier 1856 et le 5 juillet 1861, a ouvert le trésor des indulgences en faveur des membres de la pieuse Association en concédant plusieurs indulgences plénières et partielles.

Le 18 septembre 1862 l'Association recevait du même Pape un autre insigne témoignage d'estime; Pie IX daignait accorder en faveur des membres défunts de l'Association la grâce de l'*autel privilégié* pour toutes les saintes messes dites à leur intention. (Béringer, *Les Indulgences*, éd. 1890, p. 269).

Pour faire partie de l'Association, soit individuellement, soit par famille ou communauté, on est prié de s'adresser au R. R. Directeur de l'Oeuvre à

"*La Maison Saint-Joseph*", *Otterburne, Manitoba.*

Le directeur renverra le feuillet d'inscription et indiquera la date de la journée de prières, qu'il aura soin de rappeler aux associés, chaque année, quelques jours avant l'époque fixée.

Au sujet de l'inscription on sollicite l'attention de chacun sur les remarques suivantes:

1o—On ne doit affilier personne sans son consentement formel;

2o—L'inscription est *gratuite*; on n'exige aucune contribution;

3o—On doit nommer tous les membres d'une famille vivant ensemble, si on veut qu'ils soient affiliés, et participent aux avantages de l'Association;

4o—On doit dire, au Centre de l'Association, tous les ans, si l'on a fait sa journée de culte.

Le R. P. Béringer, dans quelques notes explicatives, exhorte les personnes qui entrent dans l'Association en vue de rendre à saint Joseph un hommage particulier de piété, à choisir, comme jour de culte, "l'anniversaire de l'une des journées décisives dans la vie du chrétien, comme celui du baptême, de la confirmation, de la première communion, du retour à Dieu ou de la consécration entière à son service, afin de fortifier de nouveau dans son âme, sous le patronage de saint Joseph, les saintes dispositions que l'on a contractées autrefois ce même jour".

Communiqué.

PARAITRA SOUS PEU

"Le capital et le travail", par M. Noël Bernier. Prix: 10 sous franco.— Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C., 39, Ave. Provencher, Saint-Boniface, Man.

Mgr Grouard

SOUVENIRS DE 60 ANS DE MISSION

(Suite)

J'étais tellement surpris et ému que je ne sus que répondre, et je commençai ma retraite chez les Pères Oblats de l'église Saint-Pierre, sous la conduite du R. P. Aubert. Le samedi, Mgr Taché me conduisit à Boucherville sur un steamboat rempli d'autres personnes qui venaient assister à la cérémonie de mon ordination. J'eus l'honneur de voir Madame Taché dans sa jolie maison bâtie sur les bords du Saint-Laurent. Le soir, 2 mai, j'assistai à l'exercice du mois de Marie. Le vieux Père Léonard y prêcha avec un entrain que j'admirai, mais au sortir de l'église il me fit une farce dont je ne fus pas trop fier.

Je me rendais au presbytère, passant vite au milieu de la foule; tout à coup une voix de stentor se fait entendre des marches de l'église et m'interpelle: "Eh! l'abbé!" Je me détourne et tout le monde avec moi pour voir ce qu'il y avait, et le Père Léonard de me crier à tue-tête: "Si vous voyez ma tante, dites-lui que je suis son neveu!" On devine assez si je fus interloqué et si la foule éclata de rire. Que faire alors? Rougissant de honte et m'esquivant le plus vite possible sans répliquer un mot, j'allai me réfugier dans ma chambre. Mais je ne gardai pas rancune au Père—le lendemain devait être un jour si saint pour moi!

Je ne m'étendrai pas sur la cérémonie de l'ordination ni sur les sentiments dont mon âme était pleine. J'étais presque uniquement absorbé par la pensée de la sainteté de l'état auquel j'étais élevé. Monseigneur voulut prêcher lui-même et avec une exquise délicatesse il toucha une corde sensible de mon coeur en évoquant le souvenir de mon père qu'il avait daigné honorer de sa visite dans son récent voyage en France. Depuis ce jour, l'église de Boucherville est devenue pour moi un lieu saint, presque à l'égal de Bethléhem et du calvaire, et chaque fois que j'en ai eu l'occasion, je me suis fait un devoir et un bonheur de la visiter.

Le lendemain j'y dis ma première messe et il fut immédiatement question de partir pour la Rivière Rouge. Monseigneur voulut bien me prendre avec lui quand il alla faire ses adieux à sa vénérable mère, et nous retournâmes à Montréal pour en partir le même jour en chemin de fer. D'autres missionnaires nous accompagnaient: le Père Petitot, venu tout droit de Marseille, et deux frères irlandais venant de Dublin. Nous passâmes par Toronto, Détroit, Chicago, et arrivâmes sans trop de retard et de fatigue à La Crosse, où la ligne s'arrêtait. Nous étions sur le bord du Mississipi! ce fleuve célébré par Châteaubriand, dont les descriptions m'avaient charmé! Aussi ne pouvais-je ouvrir les yeux assez grands pour en contempler la grandeur et la beauté. Ce fut une joie nouvelle quand Monseigneur nous dit que nous allions naviguer sur ce fleuve et le remonter jusqu'à Saint-Paul. Le Père Petitot, qui lui aussi avait lu les pages enchanteresses de Châteaubriand, ne pouvait, tout comme moi, rassasier ses regards du spectacle qui se déroulait devant nous, et cela dura presque deux jours entiers.

Arrivés à Saint-Paul, Monseigneur nous conduit à l'évêché, où nous fûmes reçus cordialement par Mgr Grace, évêque de cette ville. Ce n'était pas alors Saint-Paul d'aujourd'hui. On y voyait encore des rues tracées en pleine forêt. Le nombre des habitants s'élevait cependant à quinze mille environ. Un jeune prêtre venait d'y arriver comme vicaire, après avoir fait une grande partie de ses études en France, où Mgr Crétin, premier évêque de Saint-Paul, l'avait envoyé. Ce jeune prêtre est devenu célèbre depuis; il est mort, il y a deux ans à peine, après avoir fourni une brillante carrière. On comprend assez que je parle de Mgr Ireland.

On n'allait pas à la Rivière Rouge tous les jours, dans ce temps-là, et force nous fut d'attendre le départ d'un courrier qui transportait les voyageurs des bords du Mississipi aux bords de la Rivière Rouge en traversant les vastes plaines du Dakota, le pays des Sioux. "Nous allons donc enfin voir des sauvages!" dîmes-nous, le Père Petitot et moi, en montant en voiture, et aussi loin que la vue portait nous sondions le terrain, nous attendant à voir surgir tout à coup quelques cavaliers sioux chassant les buffalos. Mais non! à notre grand regret, pas un ne se montra. Nous ne vîmes que des Américains disséminés en petit nombre sur le parcours du courrier. Nous trouvâmes au moins chez ces pionniers des abris pour la nuit et des repas aux heures réglementaires, le tout sur un pied très modeste; et, après cinq jours de marche nous descendîmes de voiture à Georgetown, sur les bords de la Rivière Rouge.

Ne croyez pas que nous allions toujours au galop sur une route partout carrossable. Maintes fois il fallut mettre pied à terre pour permettre aux chevaux de se tirer d'un bourbier, et je vois encore Mgr Taché, quand nos coursiers s'embourbaient un peu trop et ne réussissaient pas à sortir la voiture d'un mauvais trou, mettre son habit de côté, retrousser manches de chemise et pantalon, puis s'entendre avec le cocher, s'avancer dans la boue, mettre les mains aux rayons de la roue. Un bon coup de fouet émoustillait les chevaux, notre évêque, arqué sur ses jarrets, employait toute la force de ses bras, et après des efforts multipliés de part et d'autre, la voiture sortait victorieuse de ces obstacles fangeux. Nous autres, voyageurs novices, inexpérimentés, nous restions ébahis, regardant Monseigneur se dévouer ainsi pour nous tirer d'un mauvais pas, et au lieu de penser à l'aider nous nous éloignions autant que possible pour éviter les éclaboussures. Cependant la leçon que nous reçûmes alors ne fut pas inutile, et les occasions de la mettre en pratique ne manquèrent pas non plus.

J'ai dit que nous regrettions, le Père Petitot et moi, de ne pas rencontrer de sauvages. Que faisaient-ils donc? Je ne le sus que l'hiver suivant, au lac Athabaska. Mgr Taché me l'apprenait ainsi: "Vous désiriez tant voir des Sioux durant notre voyage à travers la prairie; remerciez plutôt Dieu de nous avoir protégés, car quelque temps après notre passage, ils s'élançaient comme des bêtes féroces, massacrant les colons, brûlant et pillant tout sur leur chemin et ne s'arrêtaient aux portes de Saint-Paul." Ce fut la cause d'une longue guerre où les Américains n'eurent pas toujours à chanter victoire.

A Georgetown, un grand steamboat nous reçut, et nous partîmes pour Saint-Boniface, où nous arrivâmes sains et saufs. Les Métis étaient venus en grand nombre pour saluer Monseigneur, qu'ils aimaient et vénéraient comme un père. Armés de fusils de chasse, ils firent parler la poudre et manifestèrent à leur façon la joie qu'ils avaient de voir Monseigneur de retour. J'étais heureux témoin des sentiments si chrétiens, et de suite j'aimai ces bons Métis. Mais quel triste aspect présentait le village! De la cathédrale, jadis l'ornement et la gloire de la Rivière Rouge, il ne restait que des pans de murs calcinés. Le palais épiscopal, détruit par l'incendie, était remplacé par une chétive maison en bois où le luxe et le confortable n'avaient aucune place. Telle quelle cependant, Monseigneur nous y conduisit avec plaisir et nous y installa de son mieux. Le Père Lestanc, le Père Leflock et M. Oram étaient heureux de revoir leur évêque et de saluer ses compagnons. Les Soeurs Grises lui présentèrent leurs hommages, la population toute entière était à la joie.

Je ne devais pas faire un long séjour à Saint-Boniface. Un coup d'oeil jeté aux alentours me montra d'un côté la maison des Soeurs Grises, bien loin alors de ressembler aux édifices grandioses qu'elles habitent aujourd'hui avec leurs nombreux orphelins et les pauvres vieux et vieilles dont elles ont soin. De l'autre côté s'élevait le Collège, bien modeste aussi en comparaison des magnifiques établissements qui lui ont succédé. De l'autre bord de la Rivière Rouge, on ne voyait que le Fort Garry, où la Compagnie de la Baie d'Hudson avait ses quartiers généraux. De Winnipeg actuel, rien que l'herbe de la prairie. Celui qui aurait annoncé qu'il y aurait là plus tard une ville de 200,000 habitants, aurait certainement passé pour un faux prophète.

J'ai nommé M. Oram, et ce que j'ai appris à son sujet me semble digne d'être mentionné. Il était prêtre et venait de New-York, mais il n'était pas né catholique. Sa famille était au contraire excessivement attachée au protestantisme. Il reçut en conséquence une éducation où les préjugés les plus absurdes contre le catholicisme tenaient une grande place. Naturellement, il acceptait ce qu'on lui enseignait comme si c'était la pure vérité. Or avec l'âge la réflexion lui vint. Un jour donc, lisant un livre protestant, il voit en toutes lettres que les papistes sont coupables de crimes abominables, ce qui ne fait aucun doute, mais si coupables qu'ils soient, ils n'ont qu'à se présenter aux prêtres, se confesser et payer telle somme d'argent pour obtenir l'absolution. Suit la liste des différents péchés avec le tarif spécial pour chacun. Le Pape de Rome, qui fixe ce tarif, n'est-il pas vraiment l'antéchrist? Le jeune Oram hésite un moment à croire de telles assertions. Il se dit: Cela me paraît trop fort; je connais des catholiques qui sont d'aussi honnêtes gens que nous autres. Peuvent-ils être aveuglés jusqu'à ce point? Il faut que je voie si ce que tel auteur a écrit est vrai. Mais comment m'y prendrai-je? Après avoir réfléchi quelques instants: "Je me décidai, me raconta-t-il, à prendre un moyen qui me sembla très propre à atteindre mon but. Je voulais en avoir le coeur net. Je regardai donc dans mon livre parmi les péchés énumérés, ceux que je pourrais accuser; je pris aussi l'argent indiqué pour en obtenir le pardon, et entrant dans une église catholique, j'allai droit au confessionnal et dès qu'une place fut vide je m'y glissai; puis mon tour vint. Je débitai au prêtre la liste des péchés dont je me disais coupable, et tenant à la main l'argent indiqué par le tarif, j'étais prêt à le donner au prêtre. Mais il me fit des remontrances si charitables, me donna des avis si sages, sans me demander la moindre somme, que je me retirai vite en ayant reçu plus que je ne m'y attendais."

Cela suffit. Il se mit à étudier la doctrine catholique, se convertit et devint prêtre et missionnaire à la Rivière Rouge.

Mgr Taché prit des arrangements avec la Compagnie de la Baie d'Hudson pour nous faire partir, le Père Petitot et moi, sur les barges qui devaient monter au Portage la Loche. Nous avions encore quelques jours devant nous. Ils passèrent rapidement. Nous eûmes l'honneur de saluer M. Thibaut, un des premiers compagnons de Mgr Provencher. Ce zélé missionnaire avait pénétré loin dans le Nord, fondé la mission du Lac Sainte-Anne, visité le Lac LaBiche, le Lac de l'Ile à la Crosse, le Portage la Loche, etc. Partout où il passa les sauvages reconnurent en lui l'envoyé de Dieu et manifestèrent un ardent désir de voir des prêtres s'établir parmi eux. Il ouvrit ainsi la porte de l'Athabaska aux missionnaires Oblats. Rendant compte à Mgr Provencher de ses courses apostoliques et des bonnes dispositions des Cris et des Montagnais, il insista près du saint évêque pour qu'il établit au plus tôt une mission à l'Ile à la Crosse, ce qu'il fit en y envoyant M. Laflèche et le Père Taché. M. Thibaut devint ensuite curé de Saint-François-Xavier à la prairie du Cheval Blanc, et c'est là que nous allâmes le visiter.

A notre retour à Saint-Boniface, un autre missionnaire plus illustre encore que M. Thibaut, le Père Lacombe, arrivait à cheval des immenses prairies de l'Ouest. Il avait le visage bruni par le soleil, l'oeil perçant, une tournure toute militaire, et malgré la fatigue d'un long voyage il avait un air robuste et alerte qui faisait plaisir à voir. Nous eûmes donc la joie de faire connaissance avec lui et de l'entendre raconter quelques-uns de ses exploits.

Mgr Taché avait reçu avis que les barges de la Compagnie partiraient le jour même de la Pentecôte, dans l'après-midi. Au matin de cette grande fête, il me donna l'habit religieux et je commençai mon noviciat.... On interprétait largement la règle alors.

Il ne dépendait pas de nous d'attendre au lendemain, et dans l'après-midi, une flotille de huit barges démarra du Fort Garry et l'une d'elles vint aborder à la côte de Saint-Boniface pour nous prendre, le Père Petitot et moi. Nous avions chacun notre malle; et Monseigneur nous avait approvisionnés pour le voyage: des couvertures de laine épaisse enveloppées dans un prélart, une tente de toile, un ballot de viande de buffalo desséchée et un gros sac de *pimikan*, un baril de biscuits, du jambon, du thé, du sucre, avec poêle et chaudière à thé, assiettes et pots de fer émaillé, couteaux et fourchettes. Nous devions vivre là-dessus pendant près de deux mois! Il avait chargé un Métis de nous aider à planter notre tente chaque soir et à la replier chaque matin. Il nous avait recommandé d'être prompts à obéir au signal du guide criant: "Lève, lève", pour éveiller ses gens, et d'éviter avec soin de causer le moindre retard à notre barge. Il nous donna sa bénédiction, nous embrassa avec une tendresse de père, et nous prîmes place dans notre embarcation. Ma destination était le Lac Athabaska, où le Père Clut se trouvait seul. Il devait être mon maître de novices et me donner des leçons de montagnais. Le Père Petitot devait se mettre à la disposition de Mgr Grandin, coadjuteur de Saint-Boniface, occupé alors à visiter les missions du Mackenzie.

Je ne raconterai pas en détail les péripéties de notre voyage; cela demanderait un volume entier. Mais quelques explications me semblent nécessaires. La *barge* était un grand bateau de plus de 40 pieds de long sur 10 de large au centre, et se courbant en pointe aux deux extrémités. Elle pouvait contenir une centaine de ballot et de caisses du poids de 100 livres. Huit hommes, armés de longues rames, la faisaient mouvoir et un pilote ayant en main une rame encore plus longue et plus large retenue dans un gros anneau de fer à l'arrière, la gouvernait dans la voie à suivre. En cas de vent favorable, on gardait un mât attaché aux flancs de la barge, une grande voile carrée et les cordages indispensables. Presque tous les équipages se composaient de Métis français, gens robustes, intrépides, infatigables et admirablement propres au travail vraiment extraordinaire qu'on leur demandait. Il s'agissait en effet non seulement de ramer sur des lacs et des rivières, mais de franchir des obstacles dont on ne peut se faire une idée si on ne les a vus. Combien de rapides dangereux où souvent deux équipages attelés sur un fort câble avaient peine à remonter une seule barge. Combien de portages où, après avoir charrié sur leur dos toute la cargaison, ces hommes devaient encore tirer leur embarcation de l'eau et la traîner sur terre jusqu'au dessus des chutes ou des rapides infranchissables? On a dit que la Cie de la Baie d'Hudson s'obstinait à suivre ce chemin du Portage la Loche afin d'empêcher les traiteurs libres de venir lui faire concurrence dans l'Extrême-Nord. De fait, une organisation puissante et riche à millions aurait pu seule essayer de pénétrer par une telle voie dans les contrés de l'Athabaska-Mackenzie.

(Suite la semaine prochaine)

PROPAGANDE

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface:

"ACTION FRANCAISE", MONTREAL

"Almanach de la Langue Française": 1916	$ .35
1917	$ .15
1918	$ .15
1919	$ .20
1920	$ .20
"Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage	$1.00
"La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier	$ .10
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx	$ .10
"Refrains de Chez Nous"	$ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx	$ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J.	$ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain	$ .10
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire	$ .25
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx	$ .75
"La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa	$ .25
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": Antonio Perrault	$ .25

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Fleurs de Lys": Troisième concours littéraire: 1918	$ .60
"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire: 1919	$ .80
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire	$ .15
"Contes Historiques" en images: Première série	$ .15
Deuxième série	$ .15
Les deux séries en album	$ .50
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx	$ .10

"ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", QUEBEC

"Almanach de l'Action Sociale Catholique": 1920	$ .50
"L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet	$ .10
"L'Eglise Catholique au Canada"	$ .10
"Deux Grèves de l'Internationale"	$ .05

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

"Le Français dans nos Ecoles"	$ .05
"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin	$ .05
"La Reconstruction Sociale"	$ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé	$ .05
"Nos Légitimes Aspirations": Abbé Geo. Courchesne	$ .05
"Des Justes Limites à l'Action de l'Etat": S. E. le Cardinal O'Connell	$ .05

OEUVRE DES TRACTS

"Les familles au Sacré-Coeur": R. P. J.-P. Archambault, S.J.	$ .05
"Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J.	$ .05
"Les Retraites Fermées ua Cada": R. P. Lecompte, S.J.	$ .05
"L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J.	$ .05
"Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": B. P.	$ .05
"Le Mouvement Ouvrier Catholique au Canada": Omer Héroux	$ .05
"L'Instruction Obligatoire"	$ .05
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet	$ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P.	$ .05
"Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan	$ .05

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

"Polly Masson": William Henry Moore	$1.75
"The Clash": William Henry Moore	$1.75
"Bridging the Chasm": Percival Morley	$1.35
"Ireland's Case": Seumas MacManus	$1.00
"Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Richard, LL.D.	$ .05
"Meeting the French-Canadians Half-Way": C.-E. Holmes	$ .10

DIVERS

"Dixième Anniversaire du "Devoir": lettres et discours	$ .35
"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau	$ .05
"L'antidote contre la mauvaise presse": R. P. Bissonnette, O.P.	$ .10
"La mission Jellicoe": Henri Bourassa	$ .10
"Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M.	$ .25
"Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand	$1.50
"Recits Laurentiens": Frère Marie-Victorin, des E. C. Edition reliée et cartonnée	$ .75
Edition brochée	$ .60
"2,000 Mots par l'image": Abbé Etienne Blanchard	$ .25
"Jeu de Cartes du Bon Langage": 4me série: Abbé E. Blanchard	$ .30
"Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage	$ .25
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J.	$ .75
"Le Petit Monde": Louis Dupire	$ .50
"En veillant avec les Petits de Chez-nous": Abbé J.-G. Gélinas	$ .75
"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe	$ .50
Edition populaire	$ .25
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa	$ .10
"Notre Jeunesse": Guy Vanier	$ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis. Strictement payables d'avance. Les chèques devront être fait au pair à Saint-Boniface.

Adressez vos commandes à:
COMITE DE PROPAGANDE
LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

COURS DU GRAIN

Cours fourni par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 5 AVRIL

BLE

No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.91
No 6 Spécial	1.81
Track	2.15
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99
"Criblures"	21.00

AVOINE

No 2 C. W., déchargé	$1.05½
No 3 C. W.	1.01½
Fourrage. Extra	1.01½
Fourrage 1	1.00½
Fourrage 2	.99½
Rejeté	.95¾
Track	1.04¼

ORGE

No 3 C. W.	$1.71⅞
No 4 C. W.	1.51⅜
Rejeté	1.42⅜
Fourrage	1.42⅜
Track	1.57⅞

LIN

No 1 C. W., déchargé	$527
No 2 C. W.	5.20
No 3 C. W.	4.60
Rejeté	4.60
Track	5.27

SEIGLE

2 C. W.	$1.96½
Tough 2 C. W.	1.83½
Rejeté 1	1.81½
Rejeté 2	1.83½
Track	1.96½

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

SAMEDI, LE 3 AVRIL

"Steers."—	
Excellent	$11.50 à $12.75
Bons	$9.50 à $11.25
Feeders"—	
De choix	$10.00 à $11.00
Bons	$7.50 à $9.50
"Stockers", "Steers" et taures.—	
De choix	$8.50—$9.50
Bons	$6.00—$8.00
"Bulls".—	
Bons	$7.00 à $8.25
Ordinaires	$5.75 à $6.50
Taures: De boucherie.—	
Excellentes	$10.50—$11.25
De choix	$8.75—$10.00
Veaux.—	
De choix	$15.00—$15.00
Bons	$12.00—$12.00
Ordinaires	$7.75—$7.75
Moutons.—	
Bons	$15.75—$15.75
Cochons.—	
Choix	$20.50—$20.50
Lourds	$18.50—$18.50
Légers	$16.50—$18.50
Vaches de boucherie.—	
Bonnes	$8.00 à $10.00
Moyennes	$6.50 à $7.50
"Canners"	$4.25 à $5.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "jobber" au détailleur— Frais pondus	$ .46—$ .48
Beurre.—	
Crèmerie. Aux détailleurs	$ .69—$ .70
De ferme. Aux cultivateurs	$ .35—$ .40
Légumes.—	
Patates. Le minot	$3.00
Lot de 5-10 minots	$2.75
Navets. Le cent	$3.00
Carottes. Le cent	$4.00
Betteraves. Le cent	$4.00
Choux. Le cent	$8.00
Oignons. Col.-Brit. Le cent	$8.00
Pommes d'Ontario. La boite	$3.50
Pommes de la C.-Brit. La boite	$3.50
Volailles.—	
Dinde. Poids en vie	$ .23—$ .28
Oies. Poids en vie	$ .15—$ .19
Canards. Poids en vie	$ .16—$ .18
Poulets. Poids en vie	$ .19—$ .22

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses. Sac de 98 liv.	$5.57½
Five Roses. 2 sacs de 49 liv.	$6.67½
Five Roses. 4 sacs de 24 liv.	$6.80
Purity. Sac de 98 livres.	$6.57½
Purity. 2 sacs de 49 livres	$6.67½
Purity. 4 sacs de 24 livres	$6.80
Royal Household. Sac 98 liv.	$6.57½
Royal Household. 2 sacs de 49.	$6.67½
Royal Household. 4 sacs de 24.	$6.80
Maple Leaf. Sac de 98 liv.	$6.57½
Maple Leaf. 2 sacs de 49 liv.	$6.67½
Maple Leaf. 4 sacs de 24 liv.	$6.80½
Farine de seigle—	
Seigle blanc. 98 livres	$5.25
"Straight". 98 livres	$5.00
Seigle brun. 98 livres	$4.00
Gruau de seigle. 98 livres	$4.25
Gruau d'avoine	$4.50 à $4.75

Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$46.00	$39.00

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

Foin—

Prix du gros aux producteurs.
Du Manitoba .... $25.00—$29.00
(Selon la qualité)

Note.—Marché très instable. Peu de "Timothy" à cause de la grande demande dans l'Ouest. On offre jusqu'à $36.00 la tonne et le prix atteindra peut-être $40.00. Le marché est très instable pour les autres genres de foin.

Peaux.—	
No 1. Vertes et salées. Vaches et taureaux. Toutes pesanteurs	$ .22
No 1. Vertes et salées. "Bulls"	$ .18
Vaches et taureaux. Vertes et salées Marque au côté	$ .17
Peaux No 2. 1 sou de moins la livre.	
Peaux vertes gelées. 2 sous de moins la livre.	
No 1. Veau. Vertes et salées	$ .30
No 1. Vertes et salées. Jeunes veaux (kips) 15 à 25 liv. Comme les peaux.	
"Deacons". Moins 8 livres. Très jeunes veaux ou mort-nés	$1 à $1.50
Peaux de cheval. Vertes et salées. Chaque	6.00 à $7.00

Hâtez-vous d'expédier

Peaux séchées.—	
Bouchers	$ .30—$ .33
Peaux salées séchées. Toutes les pesanteurs	.28— .30
Peaux de chevaux etmulés	2.00— 5.00
Suif.—	
No 1	$ .09
No 2	.08
Gras	.05

LISEZ BIEN CA

(Suite de la page 1)

Eh! oui. Elle n'est pas faite pour faire vivre Pierre ou Jacques, mais pour aider "tous et chacun des membres" tout en donnant à chacun d'entre eux la partie des bénéfices nets qui lui revient soit comme producteur soit comme consommateur. Et, c'est ce qui fait que la Coopération n'est pas entachée de socialisme quoiqu'en pense certains finauds.

"M. Arneau dit que dans les coopératives, tous les membres sont membres porteurs ou détenteurs d'actions. Aurait-il l'obligeance de me dire, s'ils sont nombreux les membres des coopératives qui souscrivent plusieurs actions, que qu'ils n'ont qu'un vote pour toutes?"

Je ne sais s'ils sont nombreux. A l'heure présente, cependant, je serais étonné qu'ils le soient. Il s'est tellement peu fait d'éducation coopérative dans le bon sens. Souvent, j'ai entendu parler sur ce sujet des gens très bien disposés envers la coopération. Mais les bonnes dispositions ne donnent pas la science.

Les auditeurs n'y comprenaient goutte. Le conférencier lui-même y comprenait-il quelque chose?...

Souventes fois aussi, j'ai lu des discours d'hommes publics.

Au vrai, je dois dire que M. Mackenzie-King, le chef actuel de l'opposition à Ottawa, avec M. Monk et M. Bourassa sont à peu près les seuls qui aient eu l'air de bien saisir la moelle du régime coopératif.

Il ne faut donc pas être surpris s'ils ne sont pas nombreux les membres des coopératives qui prennent plusieurs actions.

Qu'on les éclaire!

Le jour où ils verront qu'il y va de leur intérêt, ils marcheront.

"Si chaque membre, continue M. Lupien, ne souscrit qu'une action, comment alors former le capital?"

Mais en créant une mentalité coopérative! Morbleu!... Et puis, une bonne réserve.

"C'est sans doute pour obvier à cet inconvénient que la société des Fromagers, qui est pourtant une société coopérative, s'est vu obligée de demander de plus amples pouvoirs et de monter son capital à un million."

Allons, M. Lupien, est-ce un piège que vous voulez me tendre par cette question. Votre "pourtant coopératif" est-il aussi clair que cela d'abord?...

Les principes coopératifs sont-ils appliqués dans cette société?

M. Lupien, qui semble bien la connaître et qui me fait subir un long interrogatoire, me permettra de lui poser quatre questions:

1ère. — Les "Fromagers de Québec" marchent-ils d'après la loi des coopératives agricoles?... Les amendements et contre-amendements ont passablement mêlé les cartes.

2. — Cette société est-elle "la Coopérative Centrale des Coopératives agricoles locales seulement?"

3. — Des membres individuels peuvent-ils y acheter des actions?...

4. — Des non-producteurs peuvent-ils individuellement en faire partie, à quelques conditions et de quelle façon exerce-t-il leur droit de vote?

Quand M. Lupien aura répondu à ces questions et m'aura fait tenir la dernière loi et les règlements qui régissent maintenant "La Coopérative Centrale des Agriculteurs", je répondrai directement à cette curieuse question.

"Je terminerai ces remarques, ajoute M. Lupien, en disant que dans une société à fonds social, il n'est que juste que ceux qui fournissent le capital en assument tous les risques et reçoivent les profits."

Que diable, je n'ai aucune objection à cela. Mais appelons ça une compagnie par exemple! Si on appelle cela une coopérative, je n'en suis pas. Une cehval n'est pas une vache.

"Dans une société coopérative, chaque membre ne fournit qu'une faible partie du capital et de ce fait n'assume presque pas de risque. De là, pour elle, la difficulté de faire du commerce."

Une coopérative ne peut "faire de commerce" dans le sens que vous donnez à ce mot.

Le mot "commerce" implique profit ou perte, vie au dépens de ventes et d'achats.

Or, ce n'est pas cela que fait la coopérative. Elle vend et achète, pas au bénéfice d'un particulier, mais pour et au bénéfice de ses membres. Ce sont des personnes qui se sont groupées pour vendre ou acheter ensemble à de meilleures conditions.

Dans la coopération, ce n'est pas le capital "argent" qui prend les risques de vente et d'achat, mais bien le capital "personne" qui va vendre directement ses produits ou acheter directement ce dont il a besoin.

Il est donc juste que les "personnes seules" touchent aux profits nets lorsque toutes les dépenses sont payée.

"Enfin, termine M. Lupien, je trouve que vous n'attachez pas assez d'importance au capital."

Du point de vue "affaires" peut-être?

Mais du point de vue coopératif, il n'est pas un homme qui a étudié et pratiqué la coopération qui partagera notre avis.

Lisez Gide, Rainery, Wolff, Antoine, Plunkett et autres autorités coopératives et vous m'en donnerez des nouvelles.

Consultez aussi M. le Commandeur Desjardins de Lévis.

Des économistes américains le font bien.

Pour tout résumer, en quelques mots, mon cher monsieur, vous basez vos raisonnements sur les principes "affaires".

Quand vous aurez étudié suffisamment, si vous êtes de bonne foi, et vous l'êtes je l'espère, vous raisonnerez tout autrement. Vous deviendrez alors un vrai coopérateur.

Un point. C'est tout.

Louis ARNEAU,
—L'*Action Catholique*.

Autour de la Ferme

Si nous voulons durer et survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol".



LA PREPARATION DES CHEVAUX POUR LES TRAVAUX.

Le cheval de ferme est généralement mal préparé pour les plus gros travaux de l'année, c'est-à-dire les semailles. Parfois, en mars et avril, on l'étouffe presque sous un excès de bons soins, l'oisiveté, un excès de nourriture riche et appétissante, comme si on voulait le préparer à la vente et non à une journée de douze heures de travail. Il devient gras, lisse, mais mou, il transpire facilement et ne résiste pas à la fatigue. Coliques, lymphangite, coups de soleil, brûlures, plaies aux épaules, tout l'accable. Beaucoup plus souvent, cependant, on ne change la ration d'entretien que quelques jours avant l'arrivée du printemps, l'animal n'a pas de réserve de force et, comme sa ration et son travail sont brusquement modifiés, il se fatigue rapidement sous l'effort continu, il maigrit, devient lent, paresseux, sans énergie. Un homme au moins, le soldat-cultivateur, appréciera et comprendra toute la nécessité de mettre le cheval en bon état.

La surproduction paraît être le seul remède à la crise que nous traversons. Un recensement des fermes de l'Est révèle une réduction dans l'étendue cultivée et un laisser-aller général dans les façons culturales. La rareté de la main-d'oeuvre en est une des causes, mais la détérioration de l'énergie chevaline y a aussi sa part. Les chevaux ont été très mal entretenus cet hiver, à cause de la rareté des aliments. Les aliments recommandés dans les notes suivantes coûtent cher, mais sans bonne alimentation préparatoire, inutile de compter tirer un travail efficace des chevaux l'été prochain.

ALIMENTATION AU PRINTEMPS:—

Vers le milieu de mars, le cheval de 1,500 livres devrait être exercé au travail régulièrement. Une bonne ration est à peu près la suivante:

Matin—6 liv. mélange de grain—4 liv. de foin de mil (fléole).

Midi—navets entiers ou ensilage—3 liv. de foin de trèfle.

Soir—5 liv. mélange de grain—6 liv. de foin de trèfle.

A cette époque, le mélange de grain doit être le suivant: avoine, 3 parties; son, 3 parties; l'ensilage ou les racines (qui devraient avoir formé la partie principale de la ration d'hiver) peuvent être donnés à midi avec un peu de foin de trèfle bien fané. Donnez du foin intelligemment. Le nourrisseur ordinaire a un grand défaut. Il gaspille le foin à un point dangereux. Il bourre le mangeoire trois fois par jour, le cheval mange ce dont il a besoin et s'amuse à consommer ce qu'il peut du reste. Son ventre grossit et il devient sujet à la pousse et à d'autres troubles. Pesez votre foin pour savoir combien vous en donnez. Essayez ce système.

Le samedi, le repas du soir se composera d'une pâtée de son chauffée à la vapeur ou de l'avoine ou de l'orge bouillies avec un peu de son, une petite poignée de lin moulu, une pincée de gentiane et une tasse de mélasse. Rien ne vaut le grain bouilli pour remettre en état un cheval maigre; un excès de ce grain cependant rend un cheval très mou.

Il est mauvais de n'abreuver un cheval qu'après les repas. L'eau dilue le contenu de l'estomac, gêne l'action des sucs digestifs et expulse les aliments à moitié digérés. Abreuvez avant de nourrir (en quantités variables suivant la chaleur du cheval) et à nouveau avant d'aller au travail. A ce moment, une quantité modérée d'eau suffira.

SOIN DU CORPS—

La peau et le poil seront tenus en bon état par de fréquents pansages. Un bon pansage quotidien vaut un repas. On a parfois recours à la tondeuse.

Lorsque le printemps approche, endurcissez les épaules du cheval en l'épongeant tous les jours pendant deux ou trois semaines avec de l'eau froide salée. Inspectez les colliers raclez, tapez, rembourrez et rajustez au besoin. Prenez toutes les précautions pour prévenir les plaies aux épaules et au dos.

Veillez à ce que le cheval ait les pieds sains. S'il doit être ferré, conduisez-le au forgeron à temps. S'il n'est pas ferré et s'il doit rester non ferré, veillez à ce que ses pieds soient bien taillés, égaux et de niveau.

MEDECINES ET CONDIMENTS—

Oubliez les aliments en paquets (stock-foods). Pour un ou deux qui sont bons, les trois quarts sont inutiles et préparés par des voleurs. Servez-vous, s'il est nécessaire, de graine de lin moulue. La mélasse est un excellent apéritif, un bon condiment et un léger laxatif. Le salpêtre est l'un des meilleurs agents pour purifier le sang. Les sels de Glauber en font autant. La gentiane est l'un des toniques les plus sûrs et les meilleurs. Si vous soupçonnez la présence de vers intestinaux, employez du sulfate de fer ou procurez-vous quelques poudres à vers chez votre pharmacien. Ayez du sel-gemme dans la mangeoire en tout temps.

LA RATION DE TRAVAIL—

Voici une bonne ration pour les travaux du printemps:

Matin—6 liv. de grain, 5 liv. de foin de mil (fléole).

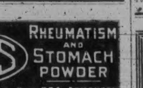
Midi—6 liv. de grain, 3 liv. de foin de mil.

Soir—4 liv. de grain, 8 liv. de foin de mil.

Mélange de grain—avoine, 4 parties; son, 1 partie.

Exercez votre jugement et votre bon sens, donnez des repas réguliers, faites les changements graduellement.

G.-B. ROTHWELL,
Eleveur intérimaire du Dominion.











PETITES ANNONCES

Tarif: 1½ sou par mot. Minimum: 35 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

A VENDRE pour cause de maladie. Boutique de forge, très bon avenir. Pas de concurrent. Cinq élévateurs en face. **L. P. Mainville, Denzil, Sask., Casier 75.**

A VENDRE dans le village de Cardinal une maison en bon ordre, avec lot clôturé. Bonnes conditions de paiement. S'adresser à **C. E. Toutant, Cardinal, Man.**

A VENDRE Etalons Percherons, enrôlés dans la classe A. Très bons chevaux. Sommes forcés de vendre à cause du manque de main d'oeuvre. Vendons à bonnes conditions. **Hébert Frères, St-Pierre, Man.**

ON DEMANDE une sténographe d'expérience, français et anglais. Bon salaire et position permanente et agréable. S'adresser: **Casier, 2878, bureau de poste, Winnipeg, Man.**

A VENDRE plusieurs maisons et lots vacants. S'adresser à **A. J. A. Cusson, bureau de la compagnie Cusson Lumber Ltée, St-Boniface.**

SI VOUS VOULEZ UN AUTO pour passagers, adressez-vous à **Geo. Beaulieu, 504 rue DesMeurons, téléphones Main 2494, Main 3365, St-Boniface.**

ON DEMANDE à faire du cassage ou du labour. Commencera dès que le sol sera dégelé. **John B. Heuring, 11 Notre-Dame Est, St-Boniface. Phone M. 7618.**

A VENDRE à Saint-Laurent, à un mille et demi de l'église et école, un mille de la gare, au bord d'un bon chemin, une belle propriété de 22 acres dont quatre en jardin. Le tout clôturé à trois broches, bonnes bâtisses, maison en planches, cuisine. Contruit il y a deux ans. Etable avec toit en bardeaux. Peut contenir 60 bêtes à cornes et 10 chevaux. Deux bons puits avec abondance de bonne eau. Près de grand terrains non clôturés et libres pour paturages et très bien située pour élevage. Prix: $2500. S'adresser au maître de poste, **Saint-Laurent, Man.**

POULAILLER et petit hanger. Pour besoin immédiat. Comptant. Dimensions et prix à **La Liberté.**

A VENDRE—Ferme à trois milles à l'est de Rathwell et de l'école, sur la ligne du téléphone, 35 acres en culture, 40 acres en foin, 40 acres en paturage, le surplus en bois, soit 45 acres. Bonne maison, étable avec grange, hangar pour machineries, grainerie, bonne eau, toute clôturée. Prix: $23.00 l'acre. Mille piastres comptant. Le surplus: conditions faciles. Bonnes terre pour la mixte. S'adresser à **Jean Morand, Rathwell, Man.**

SACRE-COEUR

Que ceux qui tiennent à passer une délicieuse soirée, n'oublient pas les jeudi 8 et vendredi 9 prochain, les deux soirs où ils pourront aller entendre la si amusante pièce de Labiche, "Les Vivacités du Capitaine Tic". Les places réservées sont à 50 sous et les autres sièges à 35 sous.

D'après le nombre de billets déjà vendus, il est à prévoir que la salle du Sacré-Coeur sera comble chaque soir. Lever du rideau à 8 h. 30.

* * *

Offices religieux

Les longues semaines de carême sont passées, et Pâques est enfin venu. Rempli d'allégresse et gai toujours, mais froid. Pâques chaud ne se voit pas au Manitoba. Mais celui-ci était un peu moins chaud que les autres. En disant froid, nous parlons du froid extérieur et nullement de la température des coeurs; car malgré le vent glacial qui souffla pendant toute la Semaine Sainte, il y avait assistance nombreuse à notre église, surtout aux offices du matin et du chemin de la croix, le vendredi saint. C'était un spectacle édifiant, le recueillement de nos bons paroissiens du Sacré-Coeur accourus des différents points de la ville, pour assister aux offices de la Passion du Sauveur.

A l'office du soir, le vendredi saint, le sermon fut donné par le R. P. Vézina, O.M.I. D'une éloquence persuasive il nous fit une vivide image de la Passion nous faisant suivre Jésus trahi, renié, flagellé, condamné par Pilate, par l'esprit du monde, dans son parcours de la voie douloureuse qui devait se terminer par le suprême sacrifice du calvaire.

Ce sermon, divisé en trois parties, fut rendu encore plus impressionnant par le chant exécuté entre ces parties par la chorale.

Le "Repentir", de Gounod, fut chanté par M. Edmond Beaudry. "O vos Omnes" de Dubois, fut chanté par Mme J.-B. Thomassin. Mme J.-M. Bessette et Mlle A. Patenaude chantèrent "Le Crucifix", de Faure.

Ces différents chants furent très bien rendus, et nos artistes ont fait preuve de grand talent.

A la grand'messe de Pâques, le R. P. Caron, O.M.I., du Juniorat de Saint-Boniface, officiait, assisté par les RR. PP. Péalapra et Pilon, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Le R. P. Vézina donna encore le sermon. "La Résurrection" en fut le sujet. Le R. P. Vézina fit preuve de grand dévouement pendant tous ces offices de la Semaine Sainte et de Pâques. Sans fléchir nous l'avons vu à la tâche jusqu'à la fin.

Sous l'habile direction de son dévoué directeur, M. J. Poitras la chorale avait préparé un bon programme pour cette grande fête. On y chanta la "2me Messe en F", de Marzo. Les solistes furent: Mme J.-M. Bessette, Mlle A. Patenaude, M. A. Brunelle et le Rév. Frère Sylvestre.

A l'offertoire, Mme J.-M. Bessette canhta "Hosanna", de Granier.

Mlle Lavack touchait l'orgue, et tout ce beau chant était encore rehaussé par la musique d'un orchestre.

Aux vêpres, le soir, et au salut, nous eûmes le plaisir de voir officier le R. P. Normandin, O.M.I., notre vénéré curé, qui nous est revenu en cette belle fête de Pâques.

Au salut, Mlle A. Patenaude chanta "O Salutaris", et Mlle Yvonne Thibault l'"Ave Maria" de Lizzi. Et le "Tantum Ergo", de Mazingue, fut chanté par le choeur.

Comme le chant religieux est une prière, nos artistes ont bien prié en cette fête de Pâques.

* * *

Tel qu'annoncé la semaine dernière, voici la dernière partie de "Les Disciples d'Emmaüs", de François Coppée:

"Il est ressuscité!

Vingt siècles de bonté sont nés de ces mystères.
Je crois en toi, Jésus!... Hélas! d'affreux sectaires
Veulent faire oublier ton nom à nos enfants,
Et, pour de bien longs jours, ils semblent triomphant.
Qu'importe? Pleins de haine et d'orgueil imbécile,
Quand ils auraient brûlé le dernier évangile,
Quand ils auraient brisé le dernier crucifix,
Et quand aux fils de nos arrière-petits-fils
Ils auraient travaillé l'âme de telle sorte
Qu'on croirait que la foi dans le Christ est bien morte
Et que dans le sépulcre, au fond d'un souterrain,
Elle est scellée avec le sceau du Sanhédrin,
Comme le fut jadis ton corps, ô divin Maître,
Alors—oh! n'est-ce pas?—il suffirait qu'un prêtre,
Errant, au crépuscule, en de mornes sentiers,
Trouvât sur son chemin deux chrétiens, les derniers
Et rompît avec eux, Jésus, le pain mystique.
Oh! n'est-ce pas qu'alors, forts de ce viatique,
Comme ceux d'Emmaüs, dès le soleil levant,
Ils iraient proclamer que le Christ est vivant?
N'est-ce pas que, semant ta parole féconde,
Ils feraient de nouveau la conquête du monde
Et que tous, revenant au Dieu de vérité,
De nouveau s'écrieraient:
"Il est ressuscité!"

* * *

Notre vénéré Curé

Le R. P. Normandin, O.M.I., nous est revenu depuis quelques jours d'un voyage dans l'est du Canada et aux Etats-Unis dans l'intérêt de sa santé. Il semble avoir bénéficié de ce voyage et parait avoir pris beaucoup de mieux, quoique ne se sentant pas encore très fort. Sans doute, le désir de revoir ses ouailles l'empêcha de prendre un repos plus prolongé qui eût peut-être été nécessaire. C'est bien la marque du bon pasteur qui ne peut rester éloigné de son troupeau. Ses paroissiens du Sacré-Coeur savent apprécier ce fait, et, en formant des voeux pour un complet retour à la santé, sauront témoigner l'affection qu'ils ont pour leur pasteur en l'entourant d'un atmosphère de sympathie qui aidera puissamment à son prompt rétablissement.

* * *

Dimanche prochain, à 3 heures de l'après-midi, aura lieu l'assemblée générale régulière de la Société Saint-Jean-Baptiste. En ce temps de résurrection, tous les membres de la Société doivent renaître à l'ardeur patriotique et assister régulièrement aux assemblées.

* * *

En notre paroisse eut lieu, le 4 du courant, le baptême de Marie-Louise-Béatrice, fille de M. et Mme Joseph-Albert Manseau. Parrain et marraine: M. et Mme J.-A. Manseau, grands-parents de l'enfant.

* * *

M. L. Arsenault est en voyage d'affaires aux Etats-Unis.

* * *

Dut vendre sa ferme. M. Gustave Bruen, de Long Prairie, Minn., nous écrit: "Je souffrais d'étourdissements. Je consultai plusieurs médecins, mais sans obtenir aucune amélioration. Au contraire j'empirai, et finalement, je me trouvai si mal, qu'il me fallut cesser tout travail, et je dus vendre ma ferme. Ma femme, qui autrefois avait pris le Novoro du Dr Pierre, me conseilla d'essayer ce remède. Après la première bouteille, je remarquai un grand mieux. Six bouteilles de votre remède m'ont complètement guéri. Je suis maintenant rétabli. Je me sens fort et capable de faire n'importe quel travail." Il n'est pas de remède mieux connu avec raison, appelé le "Serviteur de la Nature" dans le rétablissement de la santé. A seule fin de le distribuer frais, il n'est pas vendu dans les pharmacies, mais on peut l'obtenir directement du laboratoire des fabricants, Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Livrés exempt de droits au Canada.

UNION CANADIENNE

Les directeurs se sont entendus pour convoquer prochainement les actionnaires dans une assemblée où l'on discutera les intérêts du club et dont résultera une action plus concertée non seulement parmi les comités de l'Eécutif, mais parmi tous ceux qui ont intérêt à voir prospérer notre oeuvre.

Il s'agit de développer l'esprit de coopération, en même temps que l'esprit d'initiative chez nos amis.

Nous aurons occasion d'en reparler plus au long dans un prochain numéro, quand nous annoncerons définitivement la date de l'assemblée.

THOMAS RYAN & CO.

Le président de la compagnie, Thomas Ryan est bien connu dans l'Ouest. Il y a occupé plusieurs postes importants. Il a été échevin et maire de la ville de Winnipeg et a aussi occupé plusieurs autres postes importants. Il a été le cerveau d'une des entreprises les plus brillantes du pays. M. Ryan est très sympathique et nul n'a plus encouragé les nouveaux-venus dans ce pays, de quelque race qu'ils fussent. Le chef de cette maison a une expérience que possèdent peu de gens; il a une connaissance pratique de la fabrication des bottines et des chaussures. La maison Thomas Ryan & Company a une inattaquable réputation d'honnêteté. Nous ne craignons pas de recommander à nos lecteurs cette vieille maison de confiance.

EN VISITE A SAINT-BONIFACE

Madame Albert Manny et sa fillette Suzanne, après un séjour de plusieurs mois à Beauharnois, P. Q., sont revenues au pays, et sont actuellement, ainsi que M. A. Manny, en visite chez Madame Pierre Gagnon, de la rue Des Meurons. Ils partiront ces jours-ci pour Bruxelles, où M. Manny, en société avec ses beaux-frères, a fait l'acquisition d'une ferme, l'automne dernier. Nul doute que les nombreux amis qu'ils laissent à Saint-Boniface admireront le courage de ces jeunes "colons". Cependant, ils manqueront aussi leur société si pleine de cordialité simple et franche. Tous nous leur souhaitons plein succès dans leur nouvelle carrière.

Alfred Cortot obtient un triomphe

Le célèbre pianiste français, Alfred Cortot, a été à la hauteur de sa réputation. Devant un immense auditoire, hier soir, à l'auditorium de la Chambre de Commerce, il s'est taillé un splendide succès. Cortot est artiste dans toute la force du terme. Il ne fait qu'un avec son piano. Son âme passe toute entière dans l'instrument. Dès le début il empoigna son auditoire dont il porta l'enthousiasme à son maximum. Il obtint rappel sur rappel.

Pouvait difficilement vivre avec l'asthme. — Ecrivez à un homme qui des années a souffert de l'asthme et qui a trouvé un soulagement complet dans le remède du docteur J.-D. Kellogg contre l'asthme. Il sait maintenant combien il a inutilement souffert. Ce remède sans rival soulage promptement ceux qui souffrent. Inhalé en fumée ou en vapeur, il donne le soulagement si longtemps désiré. Tout marchand le vend ou peut vous le procurer du marchand de gros.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le 12 avril, à 9 h. 30 du matin, un service anniversaire sera chanté en l'église de Saint-Joseph pour le repos de l'âme de feu Joseph Bellavance.

Amis et parents sont invités à y assister.

Partie de cartes

La série de parties de cartes de la fanfare LaVérendrye sera continuée dimanche prochain, le 11 avril, à la salle Lavoie à 8 heures du soir.

La dernière partie de la série aura lieu le dimanche suivant, 18 avril. Prix magnifiques. Venez en foule.

Pour le choeur de chant de la cathédrale

Il y aura, vendredi prochain, assemblée très importante du choeur de chant de la Cathédrale à l'Ecole Provencher, à 8 heures et demie du soir. Il y aura aussi répétition régulière.

Les messieurs de la paroisse qui ont de la voix et qui seraient disposés à donner un coup de main à la maîtrise seraient les bienvenus, s'ils voulaient s'adresser au maître de chapelle M. Salomon Hélie, 126 rue Aulneau.

Contre Mazarin -

Séance dramatique et musicale au Juniorat de Saint-Boniface, le 8 avril prochain, en l'honneur du cinquantenaire de naissance de Sa Grandeur Monseigneur Arthur Béliveau. Entrée, 50 sous.